

REPUBLIQUE DU SENEGAL

--o--o--o--



République du Sénégal

Un Peuple - Un But - Une Foi

**REGION DE MATAM
DEPARTEMENT DE MATAM
COMMUNE DE MATAM**

PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL (PDC) DE MATAM

2018-2022

Élaboré avec l'appui technique et financier du PNDL et de la CLM

Novembre 2017

TABLES DE MATIERES

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS.....	3
LISTE DES TABLEAUX	5
LISTE DES FIGURES	5
I. PARTIE INTRODUCTIVE	6
1.1. Contexte et justification	6
1.2. Objectifs du PDC	7
1.3. Approche méthodologique	7
1.3.1. Le cadre organisationnel et technique du processus	7
1.3.2. La conduite du processus	8
II. PREMIERE PARTIE : PRESENTATION GENERALE DE LA COMMUNE	10
2.2. Situation administrative et géographique de la commune.....	10
2.3. Les caractéristiques physiques.....	11
2.3.2. Données climatologiques	11
2.3.3. Données Hydrographiques.....	12
2.3.4. La végétation et la faune	13
2.4. Situation démographique	13
2.4.1. Mouvement de la population.....	15
2.4.2. Les groupes vulnérables.....	15
III. DEUXIEME PARTIE : BILAN DIAGNOSTIC COMMUNAL.....	17
3.1. PROFIL ECONOMIQUE	17
3.1.1. Les secteurs productifs	17
3.1.2. Secteurs d'appui à la production.....	23
3.2. PROFIL SOCIAL.....	26
3.2.1. Education et formation	26
3.2.2. Santé et action sociale	31
3.2.3. Hydraulique urbaine.....	37
3.2.4. Assainissement et cadre de vie	38
3.2.5. Urbanisme et habitat	39
3.2.6. Tourisme et culture	41
3.2.7. Jeunesse et sport.....	42
3.3. PROFIL GOUVERNANCE.....	43
3.3.1 Profil des élus	43
3.3.2. <i>Les délégués de quartier et conseillers de quartier</i>	<i>44</i>
3.3.3. <i>Dispositif de bonne gouvernance</i>	<i>44</i>
3.3.4. <i>Dynamique organisationnelle.....</i>	<i>44</i>

3.3.5. <i>Les PTF de la commune</i>	45
3.3.6. <i>Investissement de la collectivité locale</i>	45
3.3.7. <i>Gestion foncière</i>	46
3.3.8. Environnement et gestion des ressources naturelles	47
IV. TROISIEME PARTIE : PROJECTIONS SCHEMATIQUES ET PROGRAMMES PAR AXES	48
4.1. PROJECTIONS SCHEMATIQUES DU PLAN DE DEVELOPPEMENT	48
4.2. Schéma de correspondance entre le PDC de Matam et le PSE	48
4.3. Schéma de la vision programmatique à l’horizon 2022	50
4.4. Les programmes et objectifs par axes	51
V. QUATRIEME PARTIE : OPERATIONNALISATION DU PLAN ET MECANISME DE SUIVI	0
5.1. OPERATIONNALISATION	0
5.1.1 Analyse du PIL	0
5.1.2. Stratégie de mobilisation des ressources	0
5.2. MECANISME DE SUIVI-EVALUATION	0
5.2.1. Suivi de la mise en œuvre du plan	0
5.2.2. Evaluation du plan	1

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

ADOS	Ardèche Drôme Ouroussogui Sénégal
ANPEJ	Agence Nationale pour la Promotion et l'Emploi des Jeunes
ANSD	Agence Nationale de Statistique et de la Démographie
APE	Association des Parents d'Elèves
ARD	Agence Régionale de Développement
ASC	Association Sportive et culturelle
AVSF	Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières
BEP	Brevet d'Etudes Professionnelles
BID	Banque Internationale de Développement Banque Internationale de Développement
BSF	Bourses de Sécurité familiales
CASI	Commerce Administration Secrétariat Informatique
CAP	Certificat d'Aptitude Professionnelle
CDEPS	Centre Départemental d'Education Populaire et Sportive
CEM	College d'Enseignement Moyen
CEP	Comité Elargi de Planification
CFP	Centre de Formation professionnelle
CGE	Comité de Gestion des Ecoles
CIRIZ	Comité Interprofessionnelle du Riz
CL	Collectivité Locale
CLM	Cellule de Lutte contre la Malnutrition
CLM	Crédit Mutuel du Sénégal
CMU	Couverture Maladie Universelle
CNCAS	Caisse Nationale de Crédit Agricole du Sénégal
CPRS	Centre de Promotion et de Réinsertion sociale
CTP	Case des Touts Petits
DGID	Direction Générale des Impôts et Domaines
DIPE	Division Intégrée de la Petite Enfance
DRUH	Direction Régionale de l'Urbanisme et de l'Habitat
IR2P	Inventaire Rapide du Potentiel de la Plateforme
EM	Ecoles Maternelles
EPS	Etablissement Publics de Santé
FEGIEM	Fédération des Groupements d'Intérêt Economique de Matam
FONGIP	Fonds de Garantie des Investissements Prioritaires
GIE	Groupement d'Intérêt Economique
ICP	Infirmier Chef de Postes
IR2P	Inventaire Rapide des Procédures de la Plateforme
ISEP	Institut Supérieur d'Enseignement Polytechnique
JED	Jeunesse Education Développement
MDE	Maison Des Eleveurs
OCB	Organisation Communautaire de Base
OMS	Organisation Mondiale de la Santé

ONAS	Office National de l'Assainissement du Sénégal
ONCAV	Organisme National de Coordination des Activités de Vacances
ONG	Organisation Non-Gouvernemental
PADAER	Programme d'Appui au Développement Agricole et à l'Équipement Rural
PAPA	Projet d'Appui aux Personnes Agées
PDC	Plan de Développement Communal
PDU	Plan Directeur d'Urbanisation
PIA	Plan d'Investissement Annuel
PIB	Produit Intérieur Brut
PIC	Plan d'Investissement Communal
PIP	Périmètre Irrigué Public
PIV	Périmètre Irrigué Villageois
PNDL	Programme National de Développement Local
PNDS	Programme Nationale de Développement Sanitaire
PRAPS	Projet Régional d'Appui au Pastoralisme du Sahel
PRODAM	Programme de Développement Agricole de Matam
PRODES	Projet de Développement Economique et Social
PSE	Plan Sénégal Emergent
PTF	Partenaire Techniques et Financiers
PUMA	Programme d'Urgence de Modernisation des Axes frontalières
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
RGPHAE	Recensement Général de la Population de l'Habitat de l'Agriculture et de l'Élevage
RN	Route Nationale
SAED	Société d'Aménagement et d'Exploitation du Delta et des vallées de la Falémé
SDE	Sénégalaise Des Eaux
TBS	Taux Brut de Scolarisation
TBPS	Taux Brut de Préscolarisation
TDR	Termes De Références

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Evolution de la population de la commune de Matam.....	13
Tableau 2 : les rapports de masculinité par groupe d'âge	14
Tableau 3 : Répartition de la population par sexe, nombre de concessions et de ménages par quartier	15
Tableau 4 : Caractéristique du casier de Matam en 2016	17
Tableau 5 : Estimation du cheptel dans la commune	18
Tableau 6 : Effectifs des abattages contrôlés par type de bétail.....	18
Tableau 7 : Etat des vaccinations dans la commune	19
Tableau 8 : Répartition des commerçants dans la commune	21
Tableau 9 : Récapitulatifs des artisans de la commune par catégorie	22
Tableau 10 : Caractéristiques de la petite enfance	26
Tableau 11 : Les ratios du cycle élémentaire	26
Tableau 12 : Caractéristiques des collèges au niveau de la commune	27
Tableau 13 : Situation du lycée de Matam en 2016	28
Tableau 14 : Répartition des filières par catégories	29
Tableau 15 : Inventaire de l'existant au niveau du centre de santé.....	31
Tableau 16 : Grille d'analyse des déterminants locaux de la mal nutrition	31
Tableau 17 : Inventaire de l'existant dans les postes de santé	35
Tableau 18 : Répartition des bénéficiaires par catégories.....	36
Tableau 19 : Récapitulatifs des activités au niveau du CDEPS	42
Tableau 20 : Répartition des investissements par secteur pour l'exercice 2015	45
Tableau 21 : Plan d'investissement local budgétisé (2018-2022).....	0

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Evolution de la pluviométrie entre 2009 et 2016.....	12
Figure 2 : Pyramide des âges de la population de la commune de Matam.....	14
Figure 3 : Répartition des niveaux d'instruction des élus	43
Figure 4 : Investissement de la commune pour l'exercice 2015.....	46

I. PARTIE INTRODUCTIVE

1.1. Contexte et justification

Depuis la création de la première catégorie de collectivité locale que sont les communes de Gorée et de Saint-Louis, en 1872, le Sénégal s'est engagé dans un processus irréversible de renforcement de la décentralisation avec de nombreuses réformes. Celle de 1996 marque une phase décisive dans l'approfondissement de la décentralisation avec le transfert par l'Etat de neuf domaines de compétences aux collectivités locales (planification, aménagement du territoire, environnement et gestion des ressources naturelles, éducation, jeunesse et culture, sport et loisirs, santé publique et action sociale, urbanisme et habitat).

La mise en œuvre de politiques locales dans ces domaines de compétences transférées est aujourd'hui entravée par la faiblesse des ressources humaines et financières allouées aux collectivités locales mais aussi, la faible implication des collectivités locales dans la planification des actions, dans l'exécution et le suivi évaluation des politiques publiques. Conscientes de cet état de fait, les nouvelles autorités entendent imprimer leur marque à la gouvernance à travers le Plan Sénégal Emergent (PSE), appliquent en 2013 une nouvelle réforme territoriale et institutionnelle intitulée « Acte III de la décentralisation » : réforme qui vise à « *organiser le Sénégal en territoires viables, compétitifs et porteurs de développement durable* ».

De ce fait, la révision des cadres de référence du développement des collectivités locales (CL), ainsi que l'adaptation des outils d'ingénierie du développement territorial deviennent une nécessité dans ce nouveau contexte en application du Code Général des Collectivités Locales. La commune a comme compétence l'élaboration et l'exécution du PDC en articulation avec les plans de développement départementaux et la mise en œuvre du contrat plan avec l'Etat pour la réalisation de projets de développement.

C'est dans cette perspective que le Programme National de Développement Local (PNDL) a entrepris l'enrichissement du guide de planification locale basé sur des outils innovants de diagnostic, d'évaluation objective des coûts d'investissements et de la grille de performance des collectivités locales. A ce titre, le PNDL et ses partenaires se sont engagés, depuis 2014, dans un processus de recherche-actions, dans le cadre d'une plateforme nationale afin de contribuer significativement aux stratégies de développement territorial tout en intégrant les aspects de la double planification et des questions transversales.

Fort de tout ce qui précède, le PNDL se propose d'entreprendre une mission d'élaboration des PDC en collaboration avec les Agences Régionales de Développement (ARD) afin de définir une démarche concertée pour l'appui aux collectivités locales dans le cadre de l'élaboration de

leur documents de planification. C'est dans ce contexte que s'inscrit l'élaboration du plan de développement de la commune de Matam.

1.2. Objectifs du PDC

D'une manière générale, les objectifs du PDC sont les suivants :

- Doter la commune d'un outil de référence qui définit et oriente sa contribution à la réalisation des objectifs du Plan Sénégal Emergent ;
- Identifier les atouts, les opportunités, les difficultés et les contraintes de la commune ;
- Dégager une vision adossée à des hypothèses de développement pertinentes ;
- Dégager les axes de développement prioritaires et définir des objectifs stratégiques réalistes et des résultats attendus à court et moyen termes ;
- Identifier les actions prioritaires et les traduire en projets opérationnels prenant en compte les orientations des politiques sectorielles et leur programmation.

1.3. Approche méthodologique

Le processus d'élaboration du PDC s'est fondé sur les approches et méthodologies participatives de diagnostic et de planification des stratégies et actions de développement territorial. Ces approches ont été stabilisées dans le guide de planification locale réactualisé avec l'appui du Programme National de Développement Local pour servir de référence dans le cadre de l'élaboration des outils de planification des collectivités locales.

1.3.1. Le cadre organisationnel et technique du processus

Le cadre organisationnel et technique du processus comprend :

- ✓ **La Commission Elargie de Planification (CEP)** composée, entre autres, des conseillers municipaux, des Agents des Services Techniques Déconcentrés, des Organisations de la Société Civile, des représentants des jeunes, des femmes, bref de l'ensemble des catégories d'acteurs de développement mis en place par le Maire pour la validation sociale de l'ensemble des livrables du processus de planification ;
- ✓ **Le Comité Technique Restreint** est un dispositif régional de soutien aux processus de formulation des outils de planification des collectivités locales. Structuré autour d'un noyau dur composé de l'Agence Régionale de Développement, du Service Régional de l'Aménagement du Territoire, du Service Régional de la Planification, du Service Régional de l'Appui au Développement Local et du Service Régional de la Statistique et de la Démographie, il est chargé de la validation technique de l'ensemble des livrables du processus ;

- ✓ **La Facilitatrice** est une expertise d'appoint mise à la disposition de la commune pour appuyer à établir un diagnostic participatif complet, définir le cadre stratégique d'intervention, la programmation des actions de développement pour les cinq prochaines années, la rédaction des versions provisoire et définitive de l'ensemble des livrables du processus ;
- ✓ **Enquêteurs** pour la collecte dématérialisée des données primaires sur smartphones.

1.3.2. La conduite du processus

Le PDC est élaboré au terme d'un processus structuré autour de quatre (4) principales phases :

✓ **Phase préparatoire**

Cette phase a été conduite durant le mois de Mars 2017 et au cours de celle-ci la commune a pris la décision d'élaborer un PDC suite à la notification par l'ARD de Matam de l'appui du PNDL pour se doter d'un outil de planification. Le Maire a mis en place le Comité Elargi de Planification (CEP). Le facilitateur retenu à l'issue d'un processus d'appel à candidatures, a élaboré une note d'orientation méthodologique et a procédé à l'exploitation de la documentation disponible. Ces activités préparatoires ont facilité la tenue d'un atelier de lancement le 28 mars 2017. Cette rencontre a été rehaussée par la présence de l'autorité administrative et au cours de celle-ci la facilitatrice a présenté la démarche méthodologique, le calendrier de travail, les rôles et responsabilités des principales parties prenantes du processus. Elle a été aussi l'occasion de mettre en place un comité de pilotage composé de la facilitatrice, du secrétaire municipal et de conseillers pour l'organisation de foras dans les quartiers. Après l'atelier de lancement et en perspective du diagnostic communautaire, le Comité Technique Restreint a procédé à la sélection et à l'habilitation des enquêteurs.

✓ **Phase diagnostic**

Cette phase a démarré par la collecte des données primaires par les dix (10) enquêteurs habilités. Ces enquêtes ont mis davantage l'accent sur la situation de référence de la commune en termes d'infrastructures et d'équipements dans les domaines de l'éducation, de la santé, de l'hydraulique, de l'économie locale, etc. Elles ont permis de réaliser l'Inventaire Rapide du Potentiel de la Plateforme (IR2P).

La collecte quantitative des données sur smartphones a été complétée par des foras au niveau des six(6) quartiers de la commune et regroupent dans chaque quartier les principales parties prenantes du développement communal. Cette rencontre a permis de faire le point, pour chaque secteur (éducation, santé, eau potable, économie locale, gouvernance locale, etc.), d'abord sur les acquis, atouts et potentialités ensuite les principales contraintes et difficultés et enfin les

hypothèses de solutions. Par la suite, des rencontres de partages au niveau des différents services déconcentrés concernés ont été effectuées.

Après l'intégration des données quantitatives et les résultats du diagnostic participatif, la facilitatrice a produit un rapport de diagnostic qui a été soumis à la validation du Comité Elargi de Planification au cours d'un atelier communautaire de restitution.

Faisant suite à la volonté de la Cellule de Lutte contre la malnutrition d'intégrer la Nutrition dans les documents de planification, un atelier d'approfondissement du diagnostic a été tenu. Cet atelier a été l'occasion d'approfondir tous les aspects liés à la nutrition, notamment la situation de certains indicateurs pro nutrition, l'analyse des déterminants de la malnutrition et l'identification d'interventions potentielles dans la perspective d'assurer le développement de la nutrition dans la commune.

✓ Phase planification

La phase de planification a consisté d'abord à stabiliser le cadre stratégique d'intervention de la commune pour les prochaines années en se fondant sur l'analyse du contexte interne et externe. Ainsi, s'est-il agi d'abord, au cours d'un atelier communautaire de la CEP, de définir la vision, les orientations stratégiques, les axes, les objectifs spécifiques et les lignes d'action de développement. Avec l'appui de la facilitatrice, la CEP a ensuite stabilisé les priorités d'intervention pour pouvoir procéder à la programmation des actions retenues pour la période 2018-2022 avant de définir et de s'accorder sur les mécanismes de mise en œuvre et de suivi évaluation du PDC.

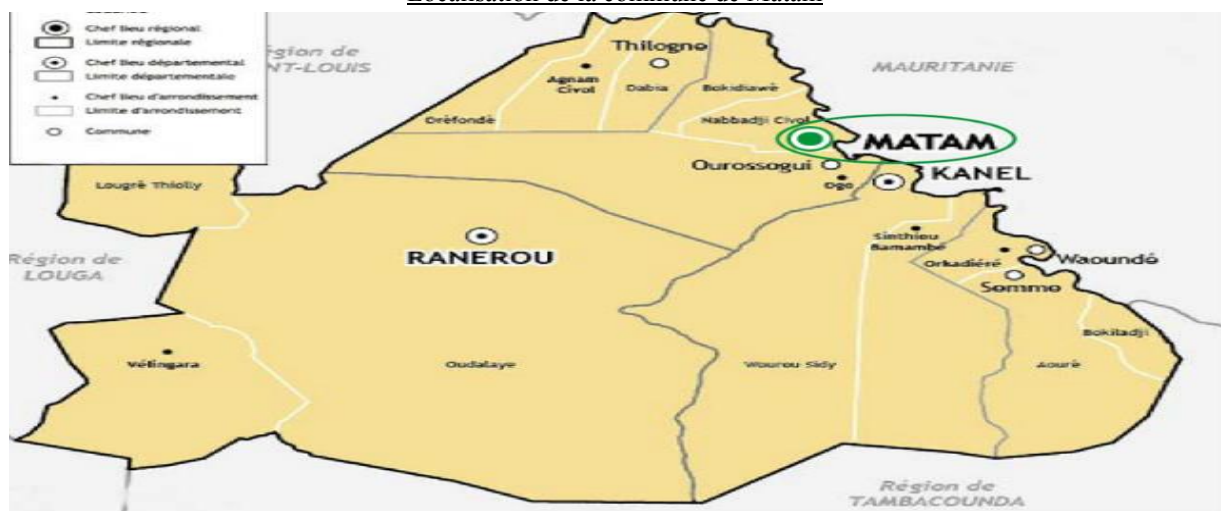
✓ Phase de Restitutions et de Validations (Adoption et Approbation)

Aux fins d'assurer réellement une dimension participative du processus, les différentes phases ont été ponctuées de séances de restitutions avec le Comité Elargi de Planification. La version finale stabilisée du PDC est soumise à l'appréciation du Conseil Municipal pour son adoption avant son approbation par le Préfet de Matam.

II. PREMIERE PARTIE : PRESENTATION GENERALE DE LA COMMUNE

Région de Matam

Localisation de la commune de Matam



2.1. Historique de la commune de Matam

Selon la tradition orale, la ville de Matam située dans l'ancienne province du Nguénar, aurait été fondée au XVI^e siècle par un migrant venu de Gourél Hayré actuel village de Kounkani dans le département de Bakel. Ce migrant du nom de Farba Boubou Gaye se serait installé sur le site Soubalo (Tiaydé et Gandé). L'arrivée de nouvelles familles va par la suite donner naissance au village de Matam appelé à l'origine Sinthiou Diam Kharane. C'est surtout le serment qui lie éternellement les Peuls aux Soubalbés, plus précisément la famille Djome de Samba Malicka et la famille de Farba Boubou GAYE. Matam est le métissage des grandes familles soubalbé (pêcheurs) mais aussi la conquête et le partage des terres du Walo. On note aussi la cohabitation avec les maures beydanes et haratines, tantôt pacifique, tantôt conflictuelle, la traite de la gomme arabique, les comptoirs commerciaux qui ont favorisé l'arrivée d'autres immigrants et le développement de la cité. L'histoire de Matam c'est également le témoignage de la résistance anti-coloniale, la prise de la ville érigée en forteresse sous la direction du commandant Paul HOLL et la construction d'un fort en 1857. Elle est enfin sa prospérité légendaire dans l'agriculture, l'élevage, la pêche et la cueillette dans les immenses espaces boisés.

2.2. Situation administrative et géographique de la commune

Fondé au XVI^e siècle, la commune a vu de nombreuses lois modifiant son statut administratif. Elle est ainsi passée de chef-lieu de cercle en 1915, commune en 1952 par l'arrêté 075-52 du 1^{er} décembre 1952, capitale départementale en 1964 et capitale de la 11^{ème} région du Sénégal par la loi n° 2002-02 du 15 Février 2002. Située dans le département et la région du même nom, la commune de Matam est à cheval entre la commune d'Ourosogui à l'Ouest et la commune de Nabadji au Nord, la commune d'Ogo au Sud et le fleuve Sénégal à l'Est. La ville est localisée

dans le secteur amont de la moyenne vallée du fleuve Sénégal sur une haute levée dont l'altitude varie entre 13 et 15 m du Sud vers le Nord. Elle est située entre 15°39 de latitude Nord et 13°15 de longitude ouest à environ 422 km de Saint Louis et 691 km de Dakar la capitale du Sénégal. Elle couvre une superficie de 15 111 ha subdivisée en 6 (six) quartiers officiels que sont: Diamel, Gandé, Thiaydé, Tantadji, Gourel Serigne et Navel. Les quartiers Gandé et Thiaydé constituent le Soubalo. De plus, un de ses deux défluent, le Diamel, forme au Nord une large boucle qui englobe le quartier de Diamel dans une île.

2.3. Les caractéristiques physiques

2.3.1. Le relief et les sols

La commune de Matam se situe dans les zones sahéliennes et soudano sahélienne (partie sud). Cette situation lui confère un milieu naturel diversifié et un environnement écologique riche et assez favorable. Le relief est relativement plat par rapport au reste du pays. Il est caractérisé par une vaste plaine incisée de vallées. La commune se situe dans la zone éco-géographique localisée dans la vallée du fleuve constituée de dépressions et de micro reliefs appelée communément «Dandé mayo ».

Les types de sols :

- Les sols de « falo », sur les berges du fleuve ou des marigots, sont constitués de dépôts actuels, de texture sableuse à sablo-argileuse. Le falo constitue le lit mineur du fleuve, il est inondé pendant la période des hautes eaux et exondé en étiage;
- Les « Hollaldé » sont des sols argileux à 75%, caractérisés par une forte capacité de rétention d'eau. Ces sols abritent les cultures de riz et on les retrouve le plus souvent sur les berges des cours d'eau ;
- Les « Faux-Hollaldé » sont des sols argilo-limoneux (30 à 50% d'argile) qui abritent des polycultures avec du maïs et du sorgho mais aussi quelques cultures maraîchères.

2.3.2. Données climatologiques

- ✓ Le climat et les températures

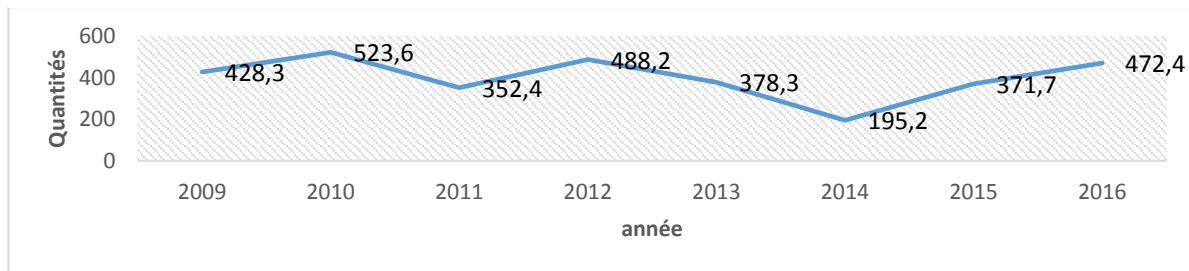
Le bilan climatique met en évidence un ensoleillement quasi annuel. Les moyennes de températures enregistrées à Matam restent assez élevées tout au long de l'année. Les températures varient entre 16°C et 30°C en saison froide et 35°C et 48°C en saison sèche. Les mois les plus chauds vont de Février à Juin et les températures les plus basses sont enregistrées entre Novembre et Janvier. Le climat local subit l'influence du désert mauritanien qui étend ses vagues de chaleur sèche et de poussières sur toute la zone du « Dandé Mayo ».

- ✓ Les vents et l'insolation

Les vents qui balaient la région sont de deux types : Harmattan, chaud et sec, de direction Nord/Nord-Est et la Mousson, chaud et humide, qui souffle pendant l'hivernage. La durée Moyenne de l'ensoleillement est d'environ 7heures à 8 heures par jour.

✓ La pluviométrie

Figure 1 : Evolution de la pluviométrie entre 2009 et 2016



La pluviométrie dans la commune dépasse rarement 500mm. De 2009 à 2016, la pluviométrie au niveau de la commune de Matam a évolué en dents de scie avec une moyenne par an de 401 mm répartis en 33 jours. Le plus faible niveau est enregistré en 2014 où les pluies se sont réparties dans 17 jours durant tout l'hivernage et coïncide avec une baisse des rendements au niveau de l'agriculture. Comparées aux trois dernières années, les précipitations restent meilleures en 2016 même si l'année 2010 est au sommet durant cette période. La pluviométrie reste toutefois caractérisée par une mauvaise répartition des pluies dans l'espace et dans le temps

2.3.3. Données Hydrographiques

Le potentiel hydraulique de la commune reste important et est constitué par des eaux de surface et des eaux souterraines.

Les eaux de surface sont constituées par le fleuve Sénégal qui longe la région sur environ 200 km à l'est et au nord et traverse la commune sur ces principaux défluent que sont le Diamel et le Navel. A cela s'ajoutent de nombreux marigots et mares temporaires et permanents. Concernant les eaux souterraines, deux sources sont recensées à Matam :

- La nappe du Maestrichtien accessible à moins de 90 mètres dans la commune et dont la profondeur peut atteindre parfois 300 mètres assure la satisfaction des besoins en eau de la ville. Cette nappe n'est accessible que par forage.

- La nappe phréatique peu profonde et qui est captée à partir de puits dont la profondeur varie entre 25 et 100 mètres.

Ces deux types de nappes généralisées et renouvelables produisent une importante quantité d'eau de bonne qualité. Le niveau d'exploitation des eaux souterraines est faible à cause surtout de la profondeur des nappes engendrant des coûts élevés d'exhaure de l'eau.

2.3.4. La végétation et la faune

La zone du *Walo* est couverte d'une végétation à dominance *Acacianilotica* var *tomentosa* sur les sols argileux des cuvettes d'inondation et de décantation alors que les terres limoneuses des hautes vallées sont en majorité constituées de *Balanitesaegyptiaca*, *Zizyphus mauritiana* et *Bauhinia thoningi*. Les terres bordant le lit majeur du fleuve sont couvertes par une végétation de type arbustif à arboré, composée d'*Acaciasenegal*, *Acacia tortilis*, *Acacia niloticasspadansonii*, *Acacia seyal* et *Combretumglutinosum*. Une biomasse herbacée très importante y est aussi rencontrée. Concernant les animaux, on trouve le gibier d'eau. On note aussi la présence du lamantin (*Trichechussenegalensis*) qui fait partie de l'espèce la plus menacée parmi les lamantins qui sont entre autres le lamantin d'Amazonie (*Trichechusinunguis*) et le lamantin des Caraïbes (*Trichechusmanatus*) dans le fleuve Sénégal et le bras du fleuve Navel.

2.4. Situation démographique

- ✓ Niveau et évolution de la population

Tableau 1 : Evolution de la population de la commune de Matam

Etiquettes	RGPH 2002	RGPHAE 2013	Projection 2016
Population résidente	14620	17219	19304
Taux d'accroissement moyen annuel		1,85%	3,88%

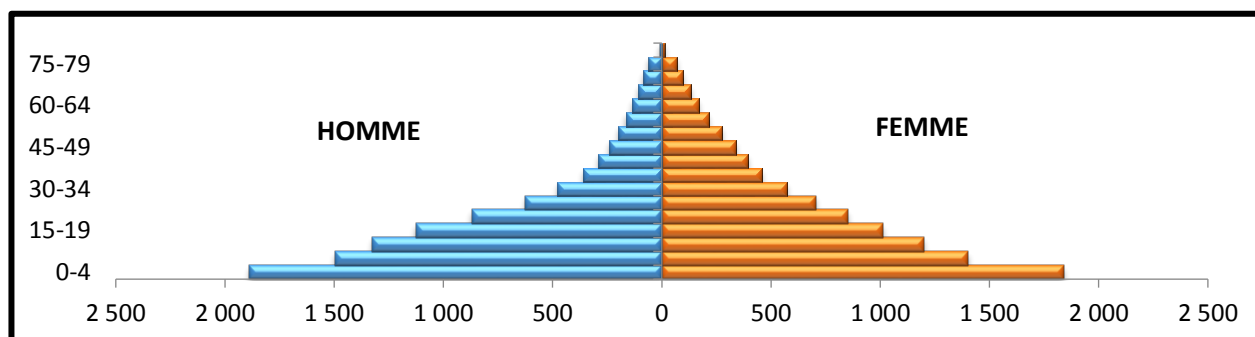
Source : ANSD de Matam

La population résidente de la commune de Matam est passée de 14 620 d'habitants en 2002 lors du recensement général de la population et de l'Habitat (RGPH) à 17 219 habitants en 2013 au moment du recensement général de la population de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage (RGPHAE). Avec les projections de l'ANSD, on a 19 304 habitants en 2016, qui correspond à une augmentation de la population de 2085 habitants, soit un accroissement moyen annuel de 3,88% par rapport à l'année.

- ✓ Structure de la population par âge et par sexe

La pyramide des âges de la commune décrit une image de la structure par âge et par sexe de sa population.

Figure 2 : Pyramide des âges de la population de la commune de Matam en 2016



La pyramide ci-dessus, caractérisée par une base large et un sommet rétréci témoigne de la jeunesse de la population de la commune et d'une faible proportion des aînés et plus particulièrement des personnes âgées. En effet, 42% de la population ont moins de 15ans tandis que les moins de 30ans représentent 71%. 24% se trouvent sur l'intervalle [30-60] ans et ceux qui ont plus de 60ans ne représentent que 5%. En d'autres termes, la commune connaît des taux de fécondité relativement élevés. Le rétrécissement du sommet pourrait être expliqué par le faible niveau de l'espérance de vie de la population. Comme dans l'ensemble de la région, on enregistre plus de sexe masculin que celui féminin dans la commune. Les hommes représentent 53,19% de la population au moment où les femmes sont à l'ordre de 46,81%. Néanmoins cette dominance masculine n'est pas valable pour toutes les tranches d'âges.

✓ Rapport de masculinité par groupe d'âges

Dans la commune de Matam, ils naissent 105 garçons pour 100 filles. Pour les moins de 50ans, l'effectif des garçons domine celui des filles puisque le rapport de masculinité est supérieur à 1. Mais, à partir de 50 ans, on note une prédominance des femmes sur les hommes. L'espérance de vie plus élevée chez les femmes que chez les hommes pourrait être un élément clé d'explication de ce phénomène dans la population de la commune.

Tableau 2 : les rapports de masculinité par groupe d'âge

Intervalle d'âge	Masculin	féminin	Rapport
[0 -19]	5773	4641	1,24
[20- 29]	1738	1560	1,11
[30 -49]	1838	1794	1,02
[50 -79]	853	951	0,89
80+	65	90	0,72

Source : ANSD MATAM

✓ Répartition spatiale de la population

Tableau 3 : Répartition de la population par sexe, nombre de concessions et de ménages par quartier

Nom localité	EFFECTIFS				
	Concession	Ménage	Homme	Femme	Pop 2013
Diamel	179	223	1 279	1 204	2 483
Gandé	216	326	1 695	1 390	3 084
Gourel Serigne	353	483	1 974	1 776	3 751
Tantadji	224	408	1401	1304	2705
Navel	119	205	962	930	1 893
Thiaydé	143	258	1 847	1 456	3 303
Commune	1234	1854	9159	8059	17219

Source : ANSD, RGPHAE 2013

La répartition spatiale de la population traduit une certaine concentration des ménages. Les densités dans la commune sont de 1,28hbts/ha. La population est inégalement répartie dans l'espace territorial et de surcroît, une très bonne partie de la population vit à Gourel Serigne. La population s'est regroupée dans 1234 concessions constituées par 1854 ménages. La répartition montre que le quartier Gourel Serigne est le plus peuplé et représente 21,78% de la commune. C'est aussi le quartier qui abrite le plus de services administratifs.

Les quartiers de la commune relativement homogènes présentent des disparités liées au peuplement, à la concentration des infrastructures, à la voirie, à l'urbanisation et aux réseaux d'assainissement.

2.4.1. Mouvement de la population

La ville est au cœur d'une région marquée par une forte tendance à l'émigration aussi bien vers les centres urbains de Saint Louis et Dakar que vers des pays d'Afrique centrale et de l'ouest mais aussi vers l'Europe et les USA. Les transferts monétaires de ces émigrés participent grandement à équilibrer les budgets familiaux. Malgré l'importance de l'émigration et les nombreuses potentialités agro-sylvo-pastorales, la commune a un indice de pauvreté qui se situe sur l'intervalle [50%-59,9%], (ANSD, Banque mondiale février 2016). En outre, on note une transhumance périodique des éleveurs pour la recherche de meilleures conditions de pâturages.

2.4.2. Les groupes vulnérables

La pauvreté touche de façon remarquable les groupes vulnérables de la commune que sont essentiellement les femmes, les talibés, les personnes vivant avec un handicap, les jeunes et les personnes âgées.

Les femmes : Représentant 46,81% de la population, elles constituent le principal groupe vulnérable. Cela s'explique en grande partie par le fait que dans la région de Matam, la tradition culturelle confine les femmes à des rôles de gardiennes de foyer tout en s'occupant des tâches ménagères. Elles rencontrent aussi des problèmes d'accès à l'éducation et de déperdition

scolaire fréquent. On note aussi l'absence actuellement de classe d'alphabétisation fonctionnelle pour les femmes même si d'importants progrès ont été opérés à ce niveau avec les associations communautaires qui jouent un rôle important avec les programmes d'alphabétisation en langues nationales initiés auprès des groupements de femmes, notamment avec l'ONG Tostan et le PRODAM.

Les talibés : Matam est un centre religieux très important, fréquenté par des talibés venus d'horizons très divers en quête de savoir. C'est un des foyers religieux les plus anciens du pays. Les daaras sont disséminés dans toute la commune et ces talibés occupent le plus souvent des maisons abandonnées par leurs occupants et au bord de la ruine. Dans des situations de promiscuité et dans une absence totale de sécurité alimentaire, ces talibés vivent de la charité des populations. Ils sont estimés à environ 2000 pour toute la ville. Actuellement, des initiatives sont enclenchées avec des ONG comme le JED (Jeunesse Education Développement) qui appuie 3 daaras dans la commune pour la combinaison du Coran avec un métier mais aussi des services dans certains filets sociaux, par exemple la santé.

Les personnes âgées : Elles représentent au niveau de la commune un pourcentage de 5% environ. Leurs principaux problèmes tournent autour de la prise en charge sanitaire (insuffisance du personnel de santé spécialisé dans la prise en charge des maladies liées à la vieillesse), de la fréquence des affections chroniques comme le diabète, l'hypertension, la cataracte et aussi du fait que la majeure partie travaille sur l'agriculture et peu d'entre elles reçoit des pensions de retraite. Le plan sésame et le projet PAPA (Projet Appui aux Personnes Agées) prennent en charge une infime partie de cette couche dans la commune.

Les personnes vivant avec un handicap : Dans ce groupe, on dénombre les handicaps moteurs, les handicaps visuels et les lépreux. Les problèmes que rencontrent ces personnes sont surtout liés à l'accès aux services sociaux de base et à la déclaration à l'état civil. Toutefois, dans la commune de Matam, la solidarité familiale constitue un solide ciment pour l'intégration dans la vie de la société de cette catégorie sociale. A noter aussi que d'énormes avancées sont en train d'être faites avec la carte d'égalité des chances qui procurent l'accès à plusieurs volets pour ces bénéficiaires.

Les jeunes : C'est la tranche d'âge la plus importante dans la commune. En effet, 76,60% de la population se situent sur l'intervalle [0-35]. Le manque d'emploi des jeunes a été constaté dans toute la commune malgré les nombreuses formations offertes. Avec le FONGIP et l'installation de l'ANPEJ, les jeunes pourront trouver des financements pour la concrétisation de certaines compétences déjà acquises.

III. DEUXIEME PARTIE : BILAN DIAGNOSTIC COMMUNAL

3.1. PROFIL ECONOMIQUE

3.1.1. Les secteurs productifs

❖ Agriculture

L'agriculture est l'activité dominante dans la commune. Elle concentre une population à plus de 70% constituée d'agriculteurs. Cette frange de la population contribue pour une part importante au PIB régional. L'activité agricole est principalement orientée vers la culture irriguée sur des exploitations aménagées (Riz, Tomate, Oignon et Patate) et la culture de décrue (Patate, Bissap, Gombo et Manioc). On y pratique aussi des cultures sous pluie. Un casier est au niveau du Diamel d'une superficie de plus de 400 ha financé par le Banque Internationale de Développement (BID), des périmètres irrigués villageois (PIV) au Navel et au Diamel et des périmètres irrigués privés (PIP) destinés souvent aux cultures maraichères. Du côté organisationnel, les GIE de producteurs se sont regroupés en une union des producteurs de Matam membre du CIRIZ. Concernant les infrastructures agricoles, la commune dispose d'une rizerie de décorticage de riz appartenant à l'union, des magasins de stockages, des moissonneuses batteuses, des tracteurs, 1 station de pompage électrique pour l'irrigation. Pour l'année 2016, le sondage sur le riz de la SAED pour l'hivernage et la saison sèche chaude donne les résultats suivants :

Tableau 4 : Caractéristique du casier de Matam en 2016

Variété de cultures	Superficie (ha)	Quantités de production (tonnes)	Rendement (tonne/ha)	Période
riz	758,5	3796,26	5,006	hivernage et saison sèche chaude 2016

Source : SAED, 2017

TABLEAU SYNOPTIQUE AGRICULTURE		
Atouts/potentialités	Contraintes/faiblesses	Hypothèses de solution
- Disponibilité de terres cultivables en bonne qualité ; - Possibilité de pratiquer 3 types de cultures ; - Disponibilité de fumure organique ; - Disponibilité de l'eau de qualité et en quantité suffisante pour l'agriculture irriguée ; - Possibilité d'intégration entre agriculture/élevage ; - Présence de ressources humaines	- Non remboursement de crédit ; - Cherté des intrants ; - Dégradation et insuffisance des aménagements ; - Manque de moyens ; - Non-respect du calendrier cultural ; - Manque et vétusté des GMP dans certains PIP ; - Manque de station de pompage ; - Divagation des animaux ; - Problème de commercialisation ; - Insuffisance d'engrais ; - Présence d'insectes ; - Faiblesse des subventions ; - Problème d'accès des femmes aux terres ; - Cherté du carburant ; - Absence de terres cultivables	- Distribution de nouveaux GMP ; - Elaboration d'un bon système d'irrigation avec la mise en place de station de pompage ; - Mise en place à temps des intrants ; - Remplacement des groupes GMP par des solaires ; - Aménagement et réaménagement des terres ; - Mise en place de banque de semences certifiées ; - Sensibilisation de la population ; - Distribution de semences et engrais de qualité ; - Dotation en produits phytosanitaires ; - Plus d'encadrement des agriculteurs ; - Appui en matériaux de conservation des produits ;

de qualité dans le domaine de l'agriculture ; - Présence de projets et programmes d'appui à l'agriculture ; - Présence de structures d'encadrement ; - Subvention en intrants.	- Problème de conservation des produits ; - Problème de l'ouverture du barrage de Navel; - Semences de mauvaise qualité ; - Baisse des rendements ; - Insuffisance de l'encadrement ; - Manque de surveillance lors du gel de l'oignon ; - Mauvaise gestion du matériel agricole ; - Taux élevé du crédit agricole ; - Manque de formation des paysans ; - Problème d'irrigation au bras de Navel.	- Unités de conservation, transformation et de stockage ; - Fermeture du barrage de Navel au moment propice ; - Mise en place des unités de transformation pour les femmes ; - Mise en place de fond d'amortissement des GMP ; - Renforcement de capacités pour les paysans ; - Octroi de parcelles aux femmes ; - Transformation du pont de Diamel en pont barrage ; - Motorisation de l'agriculture ; - Réglementation des agriculteurs et éleveurs.
---	---	--

❖ Elevage

L'élevage fait partie des activités principales dans la commune. De plus, étant dans une localité agricole, les sous-produits agricoles sont disponibles et constituent des aliments d'appoint du bétail. Toutefois, à Matam où de nombreux terrains de pâturage sont inondés en saison des pluies, le dynamisme du secteur est assez limité. L'activité se fait de façon intensive, semi-intensive, extensive et occasionnelle. Le cheptel est composé essentiellement de bovins, d'ovins, de caprins, d'équins, de camelins, d'asins et de la volaille.

Tableau 5 : Estimation du cheptel dans la commune

type	bovins	ovins	caprins	équins	camelins	asins	volaille
nombre	800	8000	12000	200	30	500	5000

Source : rapport communal de l'élevage, 2016

Il est marqué par la prédominance des petits ruminants. Les équins et les asins sont surtout utilisés pour le transport et les travaux champêtres. Le manque d'espace dans la commune de Matam, réduit considérablement la portée de cette activité. En effet, les troupeaux sont souvent obligés de transhumier vers les communes et départements limitrophes à la recherche de conditions favorables et de pâturages.

Tableau 6 : Effectifs des abattages contrôlés par type de bétail

Type	Bovins	Ovins	Caprins	camelins
Nombre	317	398	1141	02

Source : Rapport communal de l'élevage, 2016

Les abattages ne sont pas très importants dans la ville. En moyenne, 1 bovin, 2 ovins et 4 caprins sont abattus par jour. Donc un bovin et 5 petits ruminants suffisent à alimenter le marché par les étals des bouchers et les quelques rôtisseries de la ville. Pour les peaux et cuirs contrôlés, on enregistre en 2016 respectivement 1539 et 319, compte non tenu des abattages clandestins qui sont très faciles à réaliser même en présence d'aires d'abattage. En outre, le Ziarra de Thierno Samassa est aussi un moment où plusieurs bovins sont abattus. En 2016, 49 bovins ont été abattus en plus 8 ovins et 01 caprin.

Tableau 7 : Etat des vaccinations dans la commune

Vaccination	nombre	type de bétail
Peste	3099	Petit ruminant
Carbo	16	Bovins
Botulisme	37	Bovins
newcatle	18	Volaille
pasteurellox	37	Bovins
dermatose nodulaire	10	Bovins

Source : Rapport communal de l'élevage, 2016

La vaccination des petits ruminants est importante dans la commune même si certains éleveurs sont en transhumance au moment de la campagne pour de meilleures conditions de pâturage. Concernant les bovins, l'absence d'un parc à vaccination explique le faible niveau dans la commune. La plupart des éleveurs vont vers Ogo et Ouroussogui.

On note aussi la présence de plusieurs groupements dans le domaine :

- ✓ La maison des éleveurs (MDE), dibiterie ;
- ✓ GIE Soubalo II, transformation céréalière ;
- ✓ GIE BamtaréRewbé Soubalo, lait ;
- ✓ GIE Bamtaré Matam, aviculture ;
- ✓ GIE Professionnels de la viande;
- ✓ GIE Mame Malado, aviculture ;
- ✓ GIE DANIMARE, embouche ovine ;
- ✓ GIE TYMARE, aviculture ;
- ✓ GIE TETOUNGAL, Dibiterie.

Pour les projets et programmes qui interviennent dans le domaine, on a le PRODAM, l'AVSF, le PADAER et le PRAPS.

TABLEAU SYNOPTIQUE ELEVAGE		
Atouts/potentialités	Contraintes/faiblesses	Hypothèses de solution
- Importance du cheptel (ovin, bovin, caprin, volaille, camelin, asin, équin...); - Disponibilité de l'eau ; - Amélioration de l'offre de vaccination contre les maladies prioritaires ; - Présence du service de l'élevage ; - Forte tradition pastorale ; - Existence de vastes cuvettes.	- Conflits entre agriculteurs et éleveurs ; - Divagation des animaux ; - Chiens errants ; - L'absence de parc de vaccination ; - Vol de bétail ; - Parcours rétréci par les cultures ; - Les eaux d'inondation ; - La transhumance ; - Manque d'organisation des éleveurs ; - Elevage traditionnel ; - Non existence de zone de pâturage - Absence d'abreuvoir dans certaines zones ; - Manque de financement ; - Non-respect des parcours de bétail existants ; - Insuffisance d'agents vétérinaires.	- Augmentation des agents techniques du service de l'élevage - Fréquence des vaccinations ; - Amélioration la productivité du cheptel par l'insémination artificielle ; - Mise en place d'unités laitières ; - Construction d'un parc à vaccination ; - Appui à l'embouche bovine ; - Appui en aliment de bétail ; - Ouverture de ligne de crédit pour les éleveurs ; - Ouverture et respect des parcours de bétail ; - Production d'aliments de bétail ; - Promotion des cultures fourragères ; - Installation de vétérinaires privés.

❖ Pêche et Aquaculture

La pêche était une activité traditionnelle exclusivement réservée aux « Subalbé » et actuellement les pêcheurs sont en majorité des Peulh. La commune fait partie d'un secteur de pêche composé de 21 villages et qui regroupe 953 pêcheurs. La pêche est continentale et se pratique au niveau du fleuve, du défluent Diamel et dans certains mares et marigots. Les engins de pêches utilisés sont les filets maillants, des palangres, les pièges, des éperviers, les filets dormants et les sennes de plage. Le parc piroguier est composé de pirogues à monoxyde (en bois).

Les produits halieutiques du secteur sont constitués que de poissons avec 11 espèces pour une production moyenne annuelle de 1297,3 tonnes d'une valeur commerciale de 2 355 000 F CFA.

La transformation est pratiquement assurée par 2 GIE de femmes mareyeuses pour le salé séché (« tambadieng »). A part les femmes mareyeuses, on y trouve :

- 1 GIE des mareyeurs ;
- 1 GIE des pêcheurs ;
- 1GIE des usagers du fleuve qui font la transformation et le transport ;
- 1 Fédération Régionale des Aquaculteurs de Matam (FERAM) dont le siège se trouve dans la commune de Matam.

En dehors de la production locale, une quantité importante de produits halieutiques vient de l'extérieur (Mauritanie, Kafountine, Mbour, Saint-Louis...).

Concernant les projets en cours dans la commune, on note :

- La réhabilitation du complexe frigorifique ;
- La construction du pôle aquacole à Diamel ;
- Le projet des jeunes de Matam, wéltaré ;
- La ferme piscicole de Matam (écloserie).

Face à la surexploitation du fleuve, l'importance de la demande en poissons dans la commune et la raréfaction consécutive de ses ressources halieutiques, l'aquaculture et la pisciculture se présentent comme des sources complémentaires tout en augmentant les revenus de la population.

TABLEAU SYNOPTIQUE PECHE ET AQUACULTURE		
Atouts/potentialités	Contraintes/faiblesses	Hypothèses de solutions
- Présence du fleuve Sénégal ; - Présence des marigots (Diouloul et Diamel); - Disponibilité des mares (TiguéréYéné, Tiguéré Ciré, Diamel et Navel) ; - Existence d'une grande dépression inondable propice pour la reproduction des espèces piscicoles ; - Présence de structures d'encadrement ; - Existence d'un marché ; - Présence du service de la pêche et de l'aquaculture ; - Forte tradition de pêche ; - Présence d'un conseil de pêche.	- Tarsissement précoce des mares ; - Retrait précoce de la crue ; - Impact du changement climatique ; - Impact du barrage de Navel, de Diouloul, de Diama et de Manatali ; - Insuffisance et manque d'équipements ; - Détérioration de la faune marine ; - Absence de recensement des pirogues ; - Difficultés en approvisionnement de pirogues ; - Concurrence avec le poisson de mer.	- Repos biologiques ; - Elimination des filets à petites mailles ; - Aménagement des mares et des autres lieux de pêche ; - Sensibilisation sur les bonnes pratiques de pêches ; - Prise en compte des pêcheurs sur les décisions concernant le barrage de Diamel ; - Dotation en matériaux de pêche ; - Création de pôles aquacoles ; - Création de faune marine pour la reproduction des poissons ; - Mise en place de lignes de crédit aux pêcheurs ; - Mise à la disposition des pêcheurs de gilets de sauvetage ; - Subvention des matériaux de pêche ; - Organisation des pêcheurs en GIE.

❖ Commerce

Tableau 8 : Répartition des commerçants dans la commune

Quartier	Demi-grossistes	Détaillants
Navel	00	06
Gourel Sergine	00	15
Tantadji	00	17
Thiayde	00	10
Gandé	00	13
Diamel	00	07
TOTAL	00	68
Marché permanent	02	42
total commune	02	110

Source : Service Régional du Commerce, 2017

Le commerce est une activité très visible dans la commune même si les ventes en gros et demi gros font défaut. En effet, sur l'étendue de la commune, on ne trouve que 2 demi-grossistes au niveau du marché permanent de Tantadji et une absence totale de grossistes. Concernant les détaillants, ils sont fréquents dans tous les quartiers avec 110 détaillants dont 68 détaillants au niveau des quartiers et 42 au niveau du marché permanent. Il n'y a pas de marché hebdomadaire « louma » au niveau communal même si les produits agricoles sont en quantité importante dans la localité.

TABLEAU SYNOPTIQUE COMMERCE		
Atouts/Potentialités	Contraintes/faiblesses	Hypothèses de solution
- Proximité de la commune au "hub" commercial de la région que constitue la ville de Ourossogui ; - Flux commerciaux transfrontaliers assez importants avec la République de Mauritanie ; - Existence d'un service régional du commerce ; - Présence de la Douane ; - Zone agro sylvo pastorale ; - Forte démographie.	- Enclavement de la commune de Matam ; - Faiblesse du pouvoir d'achat de la population ; - Porosité de la frontière qui facilite l'entrée de produits frauduleux ; - Absence d'unités de transformations des produits locaux ; - Absence de magasins de stockages et d'infrastructures modernes en matière de commerce ; - Absence de marché hebdomadaire.	- Réorganisation du secteur et sa modernisation ; - création de grandes surfaces et aménagement de marchés structurés ; - Création d'un marché hebdomadaire ; - Installation d'unités de transformation des produits locaux ; - Valorisation des produits agricoles ; - Fabrication d'unités de conservation des produits maraichers.

❖ Artisanat

Tableau 9 : Récapitulatifs des artisans de la commune par catégorie

Catégorie	NOMBRE
production	1175
service	244
Art	1351
GIE	20

Source : Chambre des métiers de Matam, 2017

L'activité artisanale dans la commune est assez diversifiée mais connaît un dynamisme relativement faible. C'est le secteur le plus représentatif du secondaire et est caractérisé par la prédominance de l'artisanat traditionnel. Un village artisanal se trouve dans la commune. Les artisans de production représentent 42,43%, suivis de ceux d'art avec 48,77% et les artisans de services sont moins nombreux, 08,8%.

TABLEAU SYNOPTIQUE ARTISANAT		
Atouts/potentialités	Contraintes/faiblesses	Hypothèses de solution
- Diversité des corps de métier ; - Qualité des produits offerts ; - Position géographique avec la proximité de la Mauritanie - Existence d'une chambre des métiers ; - Disponibilité des ressources agro-pastorales ; - implantation de villages artisanaux.	- Faible accès des artisans aux marchés publics ; - Faible niveau d'alphabétisation des artisans ; - Insuffisance des sessions de renforcement de capacités des artisans et des élus ; - Insuffisance des infrastructures d'accueil (villages artisanaux, centres de formation spécialisés, centrales d'achat, etc...) ; - Non achèvement de la construction du village artisanal (blocs ateliers et hall d'expositions) ; - Absence d'une ligne de crédit pour appuyer la production, la commercialisation, la participation aux foires, etc. ; - Absence de PTF extérieurs dans le cadre de la coopération décentralisée ; - Manque de formation et de financement pour les femmes ; - Manque d'encadrement.	- Formalisation des artisans avec toutes les pièces juridiques nécessaires ; - Programme d'alphabétisation fonctionnelle ; - Augmentation des programmes de renforcement des capacités des artisans ; - Construction d'infrastructures d'accueil ; - Finalisation de la construction du village artisanal ; - Renouvellement de la ligne BOAD pour l'Artisanat ; - Recherche de PTF extérieurs ; - Suivi et évaluation des artisans ; - Promotions des foires ; - Financement des artisans.

3.1.2. Secteurs d'appui à la production

❖ Transport

Dans la commune, les voies empruntées pour le transport des personnes et des marchandises sont à la fois terrestre et fluvial. Le transport routier a bénéficié d'une nouvelle gare routière destinée à assurer une meilleure organisation de la mobilité des personnes et des marchandises. Les véhicules de transport sont composés essentiellement de minicar, de « clando » et 7 places qui font la liaison avec les autres communes, de charrettes et de véhicules hippomobiles qui assurent la quasi-intégralité du transport intra-commune. Les motos taxi servent aussi de liaison pour Matam et d'autres communes environnantes. Cependant, malgré la position de la gare routière dans la commune capitale régionale, elle ne permet pas de rallier les autres régions du pays. Le transport interrégional est assuré essentiellement par les bus, les horaires et les 7 places.

En outre, le transport fluvial est aussi important surtout en hivernage. Pendant cette période, les déplacements se font par pirogue et Matam sert de point de départ vers de nombreux villages enclavés du Dandé Mayo. De plus, les déplacements des populations de la ville vers le village mauritanien de Réwo se font en pirogue et le tarif est de 200 francs CFA pour l'aller et le retour. De ce fait, les traversées du fleuve sont assurées de façon alternative par les deux pays. Les propriétaires des pirogues de la ville se sont regroupés en Association des Usagers du fleuve.

TABLEAU SYNOPTIQUE TRANSPORT		
Atouts/potentialités	Contraintes/faiblesses	Hypothèses de solution
- Existence d'une gare routière dans la commune ; - Existence d'un parc automobile ; - Présence de véhicules hippomobiles ; - Présence de professionnels du secteur ; - Présence du service des transports terrestres ; - Importance de la mobilité urbaine ; - Existence d'un aérodrome à Ourossogui ; - Existence de GIE.	- Enclavement de la ville ; - Vétusté des routes ; - Absence de panneaux de signalisation ; - Occupation anarchique des routes par les populations ; - Non utilisation des gilets de sauvetage ; - Surcharge des véhicules ; - Mauvais état des véhicules ; - Inexistence de transport urbain ; - Absence de station de service ; - Noyades fréquentes ; - Absence de sauveteurs ; - Charrettes conduites par des enfants ; - Surcharges de marchandises et de passagers, - Charrettes non immatriculées ; - Vétusté des embarcations qui assurent le transport sur le fleuve ; - Absence de mesures de sécurité au niveau des embarcations ; - Absence de bac de traversée sur le fleuve.	- Bitumage des routes ; - Renforcement du transport urbain ; - Mise en place d'une station de service ; - Mise en place des panneaux de signalisation et des ralentisseurs (dos d'ânes) ; - Sensibilisation des populations sur l'occupation anarchique des routes ; - Renforcement du contrôle technique des véhicules ; - Amélioration du parc automobile ; - Réglementation du transport fluvial ; - Obligation de port des gilets de sauvetage ; - Bac motorisé pour la traversée du fleuve.

❖ Energie

Les branchements électriques de la commune sont gérés par la société nationale d'électricité (SENELEC). L'ensemble du réseau est alimenté à partir du poste Haute Tension 225 KV, appartenant au réseau interconnecté du barrage hydroélectrique de Manantali, situé près de la commune de Ourossogui. Concernant l'électrification, on compte en septembre 2017, 2388 abonnés correspondant à un taux de couverture de 90% et la distribution de la consommation en énergie est estimée à 615 mégas watt heure. Pour l'électrification publique, 110 lampadaires ne sont pas fonctionnels.

Environ 80% des ménages de la commune utilisent le bois comme combustible. Mais les entorses sont nombreuses et le risque de dégradation des formations végétales accentué. En effet, l'augmentation des besoins de la population a entraîné une hausse de la pression sur les ressources en bois. La principale source de bois reste la zone située sous les ponts et colonisée par *Acacia nilotica* (gonakier).

TABLEAU SYNOPTIQUE ENERGIE		
atouts/potentialités	contraintes/faiblesses	hypothèses de solution
- Possibilité de développement de l'énergie solaire ; - Possibilité de disposer de l'énergie éolienne ; - Présence de la SENELEC ; - Présence des cartes de recharge électrique ; - Importance de la réserve forestière ; - Possibilités de développement du biogaz ; - Forte demande ; - Présence de professionnels du secteur.	- Insuffisance et mauvais état du réseau électrique ; - Coût élevé des factures ; - Ruptures fréquentes dans la distribution des bouteilles de gaz ; - Régression des formations végétales ; - Baisse des reboisements ; - Non fonctionnalité de plusieurs lampadaires.	- Extension et entretien du réseau électrique dans toute la commune ; - Promotion du biogaz ; - Promotion de l'énergie éolienne ; - Promotion de l'énergie solaire ; - Réparation des lampadaires non fonctionnels ; - Augmentation des lampadaires vers les quartiers excentrés.

❖ Information, Communication et télécommunication

Une seule station régionale, la RTS se trouve dans la commune. Ses services, à partir de son centre émetteur de Ourossogui permettent de couvrir la commune en émission audiovisuelle et aussi télévisée. Certaines radios privées comme Sud FM, Walfadjri et RFM participent également à la diffusion de l'information à travers leurs correspondants dans la région. A cela s'ajoute la radio communautaire TIM TIMOL qui émet à Ourossogui.

Les principaux journaux tels que "le Soleil", "Walfadjri", "Sud quotidien", "le Populaire", "l'Observateur" sont disponibles dans les kiosques à journaux dans la commune.. En général, ils sont livrés avec au moins un jour de retard.

Le service internet est desservi dans la commune à travers le Haut Débit et le Bas Débit. La région dispose de deux options sur le Haut Débit : ADSL ou EVDO (Evolution Data Only). Le dynamisme de ce secteur fait que l'offre de service tend à se moderniser avec la mise en

place d'une offre ADSL au niveau de la commune avec le téléphone fixe traditionnel et le téléphone fixe sans fil. Dans toute la commune, on trouve deux antennes mobiles de fonctionnalités continues à soubalo et Gourel Serigne. La présence de quatre opérateurs (orange, tigo, expresso et hayo) dans la commune facilite la communication et beaucoup de personnes disposent de téléphones portables favorisant ainsi les échanges et la connexion mobile.

Les cyberspaces progressent timidement, environ 4 dans la commune. Cependant, il faut noter que le lycée, le collège Matam 1 et l'école élémentaire 2 disposent de salles informatiques.

TABLEAU SYNOPTIQUE COMMUNICATION, INFORMATION ET TELECOMMUNICATION		
Atouts/potentialités	Contraintes/faiblesses	Hypothèses de solution
- Présence de la RTS ; - Forte demande ; - Présence de quatre réseaux de téléphone mobile ; - le réseau internet accessible ainsi que le téléphone fixe ; - la majorité des ménages disposent de radios et de téléviseurs, - Accès à l'information par la télévision grâce aux paraboles ; - Disponibilité de salles informatiques dans certains établissements scolaires ; - Implantation d'un centre communautaire d'information et de communication ; - Existence de structures de distribution de journaux ; - Existence d'une radio communautaire à Ourossogui captée dans la commune.	- manque de journaux ; - Absence de radio communautaire ; - Usage abusif des portables par les jeunes ; - Les méfaits de l'internet et de certains films ; - Changement de comportement de certains jeunes ; - Faible accès des populations à l'internet ; - Ruptures de fréquences récurrentes de certaines chaînes.	- Sensibilisation des jeunes ; - Prise en charge des factures ADSL des établissements scolaires ; - Dotation au collège de Diamel en salles informatiques ; - Promotion des cyberspaces dans la commune ; - Installation d'une radio communale ; - Amélioration du réseau.

❖ Institutions et Services financiers

La commune de Matam compte un bureau de poste moderne avec une gamme diversifiée de services (Transfert d'argent, Collecte, acheminement et distribution du courrier, Opérations para bancaires, Transport de marchandises (colis)). Elle ne dispose que d'une seule banque qu'est la CNCAS. Elle offre des produits d'épargne et de crédit essentiellement aux acteurs organisés en GIE et intervenant dans la riziculture, aux agents des administrations publiques et privées. La commune de Matam dispose aussi de trois institutions de micro finance que sont l'Union des Mutuelles d'Epargne et de Crédit des Artisans du Sénégal, la caisse des femmes Bamtaaré et le crédit mutuel du Sénégal (CMS). Le CMS, en plus de l'épargne et de l'octroi de crédit, offre des services aux populations comme le transfert d'argent avec les opérateurs comme : western, money gram, wari. Les flux de transferts venant de l'extérieur sont importants à cause du développement de l'émigration dans la localité. Il y a aussi la présence de plusieurs services de transfert d'argent pour faciliter les transactions financières, notamment les kiosques orange money, wari, tigo cash et jonijoni.

TABLEAU SYNOPTIQUE SERVICES ET INSTITUTIONS FINANCIERS		
Atouts/potentialités	Contraintes/faiblesses	Hypothèses de solution
- Forte demande de crédits ; - Présence de la CNCAS ; - Présence de la poste ; - Disponibilité d'institutions financières ; - Présence de la mutuelle bamtaré ; - Abondance en service de transfert d'argent ; - Groupement d'épargne individuelle à travers » Yadjendé » ; - Importance de l'émigration.	- Insuffisance de banque ; - Lourdeur des modalités de remboursement ; - Absence de payeur régional ; - Manque d'information ; - Taux d'intérêt très élevés - Lourdeur de procédures administratives; - Manque d'information des populations ; - Faible développement des PME ; - Absence de lignes de crédit pour la pêche, le commerce et l'élevage à l'image de la CNCAS.	- Sensibilisation et information des populations ; - Allègement des procédures administratives ; - Réduction des taux d'intérêts ; - Ouverture d'autres lignes de crédit.

3.2. PROFIL SOCIAL

3.2.1. Education et formation

Petite enfance

Tableau 10 : Caractéristiques de la petite enfance

INDICATEURS	CARACTERISTIQUES
Infrastructures	05
effectif total	682
Taux Brut de Préscolarisation	36,76%
Rapport féminin/masculin	109,20
Ratio enseignant / nombres de cours	1,3
Ratio enseignant /élèves	23

Source : IEF de Matam, 2017

La petite enfance est constituée 3 écoles maternelles(EM) à savoir EM Gourel Serigne, EM Matam 1 et EM Matam 2 et de 2 cases des tout-petits (CTP). Les CTP de Diamel, la CTP Matam sont des multigrades et celle de Navel est en cours de construction. Le TBPS est de 36,76% pour les enfants âgés de 3 à 5 ans et est supérieur à celui de la région qui est de 10,30%. Ce qui montre une réelle volonté de la collectivité d'être en phase avec la politique de l'Etat par rapport à une meilleure prise en compte de la petite enfance. Pour un nombre de 39 enseignants dans tout le cycle, on trouve plus de filles que de garçons avec respectivement 52,20% et 47,80%. Cependant, un déficit en commodité est noté dans tout le cycle. A Diamel, une seule salle regroupe toutes les sections et à Gourel Serigne la CTP est logée au niveau de l'élémentaire.

Cycle Élémentaire

Tableau 11 : Les ratios du cycle élémentaire

INDICATEURS	CARACTERISTIQUES
Infrastructures	07
Effectif total	3647
TBS	94,73%
Rapport féminin/masculin	113.1
Ratio élèves / classes	46
Ratio enseignant /élèves	35
Ratio enseignant/nombre de cours	1,27

Accès aux commodités	Eau, Electricité, Toilettes
-----------------------------	-----------------------------

Source : IEF Matam, 2017

Le cycle élémentaire est composé de 7 écoles (EE) : EE de Gourel Serigne, EE Navel, EE Diamel 2, EE Matam1, EE application Matam2, EE Halwar et EE Matam4. Il regroupe 3647 élèves répartis dans 80 Salles de classes dont 1 abri provisoire l'école de Diamel 2 construite en 2016. L'indice de parité est en faveur des filles (113 filles contre 100 garçons) qui signifie une fréquentation davantage des filles à l'école. Un niveau d'équipement qui donne un cadre d'apprentissage inapproprié surtout en salles de cours et tables bancs avec au moins 3 élèves par table. L'existant en commodités reste déficitaire par rapport à l'effectif important des apprenants et ou inadéquat voire même inexistante. On note aussi une indisponibilité de manuels pédagogiques dans les établissements scolaires.

Cycle moyen

Tableau 12 : Caractéristiques des collèges au niveau de la commune

Indicateurs	commune
infrastructures	3
Effectif total	1196
TBS	64,16%
effectif filles	624
effectifs garçons	572
Rapport de masculinité	1,09
Ratio élèves / classes	60
Ratio élèves / tables-bancs	3,8
Ratio enseignant/ élèves	23 ,45
Taux de réussite au BFEM	82%

Source : Enquêteurs, 2017

La commune compte 3 collèges avec un effectif assez satisfaisant pour le maintien des élèves dans tout le cycle moyen. Il y'a lieu de noter la présence massive des filles dans les établissements scolaires. Un indice paritaire de 109 filles pour 100 garçons. Ce qui met en exergue une bonne politique de maintien des filles à l'école. Le ratio élèves/ classes montre des effectifs excessifs dans les salles sauf pour le CEM de Diamel dont 2 abris provisoires complètent les deux salles allouées par l'école élémentaire. Un manque criard de tables bancs avec plus de 2 élèves par tables est noté dans tous les collèges. En matière de commodités, des efforts restent à fournir surtout pour le collège de Diamel qui ne dispose d'aucune de ces commodités (eau, électricité, latrine, clôture...), le CEM de Matam 2 ne dispose pas de toilettes, ni de bloc administratif et de salle informatique.... Malgré, l'insuffisance des moyens, tous les collèges de la commune ont un taux de réussite au brevet en 2016 supérieur à celui de la région qui est de 69,75%.

Cycle Secondaire

Tableau 13 : Situation du lycée de Matam en 2016

Indicateurs	Caractéristiques
Infrastructure	01 Lycée
Effectif total	670
TBS	54,20%
Rapport de masculinité	1,04
Ratio élèves / classes	43
Ratio élèves / tables-bancs en bon état	1,675
Ratio enseignant / élèves	18

Source : IA Matam, 2016

Localisé au quartier Soubalo, le lycée est composé de 51% de garçons et 49% de filles avec 113 exclus dont 62 garçons et 6 abandons dont 4 filles. Les motifs d'abandon sont méconnus. Par contre les exclusions sont motivées par redoublement et le travail insuffisant. Pour un TBS de 54,20%, il y a donc une nécessité de mettre en place une politique de maintenir les élèves une fois au niveau moyen mais aussi de lutter contre la déperdition scolaire. C'est un lycée moderne qui répond aux normes standard même si d'autres difficultés telles que la mutation des enseignants et la déperdition scolaire qui avoisine les 18% sont rencontrées.

L'alphabétisation

Avec le taux d'analphabétisme élevé parmi la population adulte, l'alphabétisation occupe une place importante dans l'éducation des masses. La dernière demande en classe d'alphabétisation dans la commune date de 2014 alors qu'elle dispose de facilitateurs expérimentés et très engagés dans la lutte contre l'analphabétisme. A cela, il faut ajouter la présence de programmes et de projets d'appui à l'éducation informelle ainsi que l'intervention de certaines ONG telle que TOSTAN qui ont ouvert plusieurs classes au niveau de la commune.

L'enseignement coranique

L'enseignement coranique est une vieille tradition dans la zone. Conçu comme une obligation pour tout musulman, l'enseignement coranique est dispensé aux enfants dès le bas âge. Il accueille des talibés venus d'horizons très divers. Plusieurs daaras sont disséminés dans la commune et les talibés occupent le plus souvent des maisons abandonnées par leurs occupants. Dans des situations de promiscuité et dans une absence totale de sécurité alimentaire, ces talibés vivent principalement de la charité des populations. En dehors des heures d'apprentissage du Coran, 5 daaras reçoivent des enseignements/apprentissage en Français et bénéficient d'un important paquet de services touchant la santé, l'hygiène, l'environnement et la nutrition. Il y a aussi dans la commune un daara moderne. Actuellement, les ONG comme le JED (Jeunesse

Education Développement), appuient 15 daaras dans le département de Matam dont 3 dans la commune pour la combinaison du Coran avec un métier mais aussi des services dans certains filets sociaux, par exemple ceux dans le domaine de la santé.

TABLEAU SYNOPTIQUE EDUCATION		
Atouts/potentialités	Contraintes/faiblesses	hypothèses de solutions
- Existence d'un dispositif opérationnel d'encadrement et de formation continue ; - Le système de mutualisation entre les CODEPE des 3 IEF ; - Présence d'APE et CGE ; - Dotation en fournitures aux écoles élémentaires et à la petite enfance ; - Participation des communautés à la gestion des structures du DIPE ; - Accompagnement de certaines collectivités territoriales dans le fonctionnement des structures DIPE ; - Engouement des parents pour l'éducation religieuse ; - Présence du programme CMU élève ; - Forte demande de préscolarisation ; - Présence de personnel chargé de l'alphabétisation.	- La faible introduction de l'éducation religieuse dans les programmes DIPE ; - Absence de manuels et de matériel didactique pour l'éducation religieuse ; - Insuffisance de la couverture en cantines scolaires ; - La faiblesse des ressources financières ; - Effectifs pléthoriques ; - Déficit en craie à l'élémentaire ; - Déficit en personnel ; - Déficit de formation pour les corps émergents ; - Cadre d'apprentissage inapproprié ; - Déficit en équipements scolaires ; - Insuffisance de commodités ; - Absences de sites d'accueil des talibés - Gratuité de l'éducation ; - Les factures à la charge de l'établissement ; - Insuffisance de matériel de reprographie ; - absence d'assurance des élèves de l'élémentaire ; - Faible niveau des élèves.	- Augmentation des salles de classes ; - Création d'autres écoles (franco-arabe); - Finalisation de la construction du CEM de Diamel ; - Augmentation du personnel craie à main ; - Augmentation des enseignants pour les filières scientifiques ; - Réhabilitation des salles de classes de l'école de Gourel Serigne ; - Délocalisation de l'école maternelle de Gourel Serigne ; - Augmentation des tables bancs ; - Délocalisation du collège 2 ; - Dotation en craie par la municipalité ; - Electrification de tous les établissements scolaires ; - Installation de bornes fontaines dans toutes les écoles ; - Réorganisation de la dotation de la mairie par expression de besoin des directeurs d'écoles ; - Amélioration de l'environnement scolaire ; - Installations de cantines scolaires ; - Construction de 3 salles de classe à la CTP Diamel ; - Acquisition de matériels de reprographie ; - Attribution d'espaces pour la construction de daaras modernes ; - Subventions aux écoles coraniques et aux daaras ; - Programmes de sensibilisation dans les domaines de la salubrité et de la mendicité. - Reboisement dans les écoles.

Formation professionnelle

Tableau 14 : Répartition des filières par catégories

FILIERE	EFFECTIFS
Agent de développement	41
cuisinier	09
couturier modéliste	40
horticulteur	28
producteur en élevage	05
Assistante	07
Commerce-Administration Secrétariat- Informatique (CASI)	22
Céramiste	02
Coiffeur	25
TOTAL	179

Source : CFP Matam, janvier 2017

Dans la commune, se trouve un centre de formation professionnelle (CFP) qui accueille d'autres populations de la région. Il compte 179 élèves et neuf filières fréquentées de façon déséquilibrée. Les 78,77% sont des filles et les garçons ne font que 21,23%. Ceci peut être expliqué par le fait que le centre était au début pour les filles uniquement. Les formateurs sont au nombre de 28 composés de 18 hommes et 10 femmes. Les niveaux d'étude sont la formation attestée avec 07 apprenants, 84 élèves pour le CAP, 29 au niveau du BEP et 59 en Section Apprentissage.

TABLEAU SYNOPTIQUE FORMATION PROFESSIONNELLE		
Atouts/potentialités	Contraintes/faiblesses	Hypothèses de solutions
- Présence d'infrastructures scolaires ; - Disponibilité d'une structure d'encadrement ; - Existence d'une unité d'application ; - Diversité des filières ; - Possibilité de stage dans les autres régions.	- Manque d'équipements ; - Manque de formation des formateurs ; - Insuffisance de manuels ; - Difficulté à trouver des stages pour les apprenants ; - Difficultés d'insertion - Abandon massif des apprenants dû aux problèmes d'hébergement, de restauration et de mariage précoce.	- Forte politique de sensibilisation pour la fréquentation du CFP ; - Réaménagement des ateliers et construction de nouveaux ateliers ; - Construction d'au moins deux salles polyvalentes ; - Mise à niveau les équipements ; - Formation diplômante pour tous les corps émergents ; - Organisation de stages dans les entreprises pour les formateurs ; - Octroi des bourses ou aides scolaires aux apprenants et mise en place d'une cantine scolaire au niveau du Centre.

Unité d'application de Diamel

A part le CFP, on a aussi une unité d'application agriculture-élevage d'une superficie d'environ de 5 ha appelée aussi la ferme de Diamel. C'est le lieu de stage des élèves du CFP qui suivent les volets agriculture et élevage mais aussi le lieu pour certains de leurs cours pédagogiques. En matière d'infrastructures, elle dispose d'une salle de classe, d'un logement, d'un magasin, d'un hangar, d'un enclos et de deux poulaillers. Le cheptel est composé de bovins (4), d'ovins (09) et volailles (500 poussins par poulailler). Les animaux sont suivis régulièrement par les spécialistes en élevage du CFP surtout pour les vaccinations. Pour l'écoulement de la volaille, les principaux acheteurs sont le restaurant CFP, les revendeurs mais aussi des particuliers. Concernant l'agriculture, on y cultive de la pastèque, du niébé et des agrumes. Actuellement, environ une superficie de 0,5 ha alimentée en eau à partir d'un puits et d'un forage solaire, est cultivée. Par contre, l'unité d'application est confrontée à un certain nombre de problèmes :

- Insuffisance d'eau, cause de l'étroitesse de la surface cultivée ;
- Grillage de clôture en mauvais état ;
- Manque de moyens financiers ;
- Manque de matériels agricoles ;
- Travaux manuels.

3.2.2. Santé et action sociale

En matière de Santé, la commune de Matam est desservie par un centre de santé à Gourel Serigne, 2 postes de santé à Diamel et à Soubalo et une case de santé à Navel. Un hôpital régional est également construit dans la commune, ce qui a amélioré la couverture sanitaire de la localité. La totalité des quartiers se trouvent à moins de 5km d'une structure de santé.

Le centre de santé de Gourel Serigne

Tableau 15 : Inventaire de l'existant au niveau du centre de santé

Désignations	Nombre	Catégorie De Personnel	Commodités	Plateau Technique
Salle De Soins	01	- Pédiatre	- Route	- Cabinet
Salles D'accouchement	02	- Pharmacien	- Latine	- dentaire
Salles D'observation	03	- Ingénieur biologiste	- Point d'eau	- Laboratoire
Cabines	02	- Sage-femme d'Etat	- Electricité	- Maternité
Effectif Du Personnel Soignant	09	- Technicien supérieur de santé	- Clôture	- médecine
Lits	20	- Technicien maintenance	- Logement de personnel soignant	
Ambulance	02	- Assistant SRH		
		- Infirmier d'Etat Aide infirmier Assistant social		
		- Auxiliaire d'hygiène		
		- Archiviste/documentaliste		
		- Personnel d'entretien		

Source : Centre de santé de Matam, 2017

Le plateau technique est constitué d'un cabinet dentaire, d'un laboratoire, d'une maternité et d'une médecine. Les soins sont polytechniques et répondent pratiquement au cadre sanitaire d'un EPS (Etablissement Public de Santé) de niveau 2. Le personnel soignant est composé de 02 médecins, 03 sages-femmes et 04 infirmiers pour une population estimée à 19 304 habitants. La couverture de la commune est d'1 médecin pour 9652 habitants et 1 infirmier pour 4826 habitants, situation satisfaisante comparée aux normes (norme OMS : 1 médecin pour 11 000 habitants). Pour l'hospitalisation, 06 personnes sont programmées par salle et les cabines par individu. L'EPS a aussi à sa disposition 02 ambulances dont l'une en mauvais état. Les lits sont au nombre de 20, ce qui fait une couverture d'1 lit pour 965 habitants, loin des normes de l'OMS mais aussi du PNDS. La structure accueille en moyenne 26 patients par jour avec un bilan annuel de 79 cas de tuberculose et 05 cas de paludisme. Concernant la malnutrition, d'importants progrès sont notés dans la commune même si avec certains indicateurs on constate des difficultés pour atteindre la cible.

Tableau 16 : Grille d'analyse des déterminants locaux de la mal nutrition

Situation de l'indicateur	Référence	Ecart	Causes	Conséquences	Hypothèses de solution	de
---------------------------	-----------	-------	--------	--------------	------------------------	----

1,44% de prévalence de la malnutrition aigüe chez les enfants 0-5ans (données EDS 2016)	Inf. à 5%	NA	- engagement des relais (des portes à portes) ; - présence de de programme de prise en charge de la malnutrition ; respect du protocole de prise en charge ; acceptation de la malnutrition comme fléau au niveau de la commune ; renforcement de la sensibilisation ; synergie entre le niveau sanitaire et le niveau communautaire ;	maitrise du taux de prévalence de la malnutrition ;	renforcer la multisectorialité ; le redynamiser le cadre de concertation de lutte contre la malnutrition ; appliquer le plan de riposte dans le temps et dans l'espace ; formaliser les fonctions de relais et en place les base de la pérennisation de concert avec la commune;
81,16% d'enfants 0-5ans bénéficiant d'une surveillance nutritionnelle (mesure PB)	Sup à 90%	8,84%	négligence des parents ; la transhumance ; non implication de certains parents et hommes chefs de ménages ; les délais de quinze jours est insuffisant pour couvrir toute la cible ; insuffisance des acteurs communautaires ; faible implication de certains CLP ; pauvreté des ménages ; problème de motivation des relais ;	une partie de la cible n'est pas touchée ; le statut nutritionnel d'une partie de la cible n'est pas connu ;	renforcer la sensibilisation des hommes chef de ménage ; amener les CLP a joué leur rôle dans la mobilisation et coordination ;

94,75% d'enfants 0-23 mois bénéficiant de services nutritionnels mensuels	Au moins 90%	+ 4,75 %	engagement et motivation des relais ; Décentralisation des sites de pesée ; Organisation en groupe de pesée structuré et répartition des tâches entre les membres du groupe ;	impact positif sur le taux de la malnutrition ; les mères sont informées de l'évolution pondérale de leur enfant ; impact positif sur le taux de couverture vaccinal des enfants ;	chaque quartier puisse être doté de site SPC ; Combiner la pesée et la séance de vaccination pour une prise en charge précoce des cas de malnutrition par l'ICP
83,33 % de couverture des villages et quartiers par les activités de promotion nutrition	100 %	- 16,67 %	volonté du programme	une bonne couverture géographique	couvrir le quartier restant (Thiaydé)
68,42% d'enfants allaités exclusivement au sein (donné district)	43%	+ 25,42 %	début d'adoption du comportement ; adhésion au message ; compréhension des avantages de l'AME par les leaders communautaires ;	une cohorte d'enfants de 0-6 mois plus saine ; palliatif à la planification familiale ; soulagement économique du chef de ménage ;	renforcer la sensibilisation pour atteindre les 90% en 2019 ; faire porter le plaidoyer par les leaders religieux, coutumiers locaux ;
63,15% de ménages consommant du sel iodé	Au moins 80%		Disponibilité du sel dans le commerce ; adhésion des communautés à l'utilisation ; l'intervention des services d'hygiène, de sécurité et du commerce ;	impact positif sur l'état sanitaire des femmes enceintes et sur le développement psychomoteur des enfants sur les enfants de 6 à 59 mois	renforcer la sensibilisation sur conservation et l'utilité pour encourager la consommation ; renforcer le contrôle de la commercialisation du sel iodé ; renforcer le contrôle de la présence de l'iode sur le sel au des commerce et des ménages ;

					trouver des emballages favorisant la conservation de l'iode ; doter les services de sécurité, du commerce, les acteurs communautaires de testeurs d'iode en permanence ;
36,76 (2015-2016) % des enfants préscolarisés (TBPS) a compléter	100 %	63,24	la non gratuité des frais du préscolaires ; la préférence des daaras ; le problème de l'état civil ; l'insuffisance des écoles et de personnel qualifié ; l'absence de cantines scolaires ; existence de garderie uniquement (non disponibilité de matériel d'éveil) ; non-respect de la séparation des sections ;	faible fréquentation des structures ; le sous équipement des centres ne garantit pas la bonne capacitation de l'enfant	mettre en place des structures de DIPE répondant aux normes ; affectation à temps du personnel ; généralisation de l'enseignement coranique dès la petite section ; faire le plaidoyer pour une mise en place d'une subvention au niveau des autorités étatiques et locales ; développer le partenariat pour accompagner le processus
100% de villages / quartiers situés moins 01 kilomètre d'une source d'eau potable	Inf à 01 km		volonté de l'Etat et des collectivités locales ;	accès facile à l'eau potable ; allègement des charges liées aux corvées d'eau pour les communautés ; impact positif sur la santé et l'hygiène des communautés ;	desservir les nouvelles zones d'extension (halwar, zone stade, navel et Diamel, afia et gourel défa)

Les postes de santé

Tableau 17 : Inventaire de l'existant dans les postes de santé

Nomenclature	Diamel	Description	Soubalo	Description
Salle De Soins	01	pour les soins au tri	01	pour les soins au tri
Types De Soins	02	Pansement et injection	02	Pansement et injection
Plateau technique	02	- Matériel de soins et maternité	03	- Pansement et injection - Accouchement - Réanimation nouveau-né
Salle d'accouchement	01	style libre	02	une salle à style libre
Salle d'observation	06	pour les malades	02	salles suite de couche par sexe
Catégorie De personnel	02	Etatique et communautaire	02	Etatique et communautaire
Effectif Du personnel	09	1 ICP, 3 technicien de surface, 1 DSD, 1ASC, 1 Dépositaire, 1 matrone, 1 gardien, 1 magasinier	12	02 étatiques et 10 communautaires
Logement De personnel soignant	01	pour l'ICP	02	01 logement ICP et 01 logement SFE
Lits	ND	ND	12	7 lits au tri et 5 lits maternité

Source : Poste de santé de Soubalo et de Diamel, 2017

Les postes de santé accueillent la population pour des pansements, injections et accouchements même si le poste de Diamel ne dispose pas de matériaux de réanimation de nouveaux nés. La commune compte 2 ICP pour toute la population. Aucun poste de santé n'a une ambulance. Pour les commodités, la structure de Soubalo est clôturée et contient à l'intérieur 09 points d'eau, 06 latrines, un réseau électrique. Concernant le poste de santé de Diamel, il compte 06 latrines, 02 points d'eau, un réseau électrique. La commune dispose d'une couverture d'un poste de santé pour 9652 habitants (norme de l'OMS, un poste de santé pour 10 000 habitants). Le bilan annuel épidémiologique est de 16 cas de paludisme, 139 accouchements et absence de tuberculose pour le poste de santé de Soubalo.

La case de santé de Navel

Cette structure de santé a deux personnels, un ASC et une matrone pour les injections et les pansements. Elle dispose d'une seule salle pour les soins avec en moyenne 6 patients par jour. En matière de commodité, la case ne dispose que d'une clôture et est dépourvue de latrine, de point d'eau, d'une route et d'électricité.

TABLEAU SYNOPTIQUE SANTE		
Potentialités/atouts	Contraintes/faiblesses	Hypothèses de solution
- Présence d'infrastructures sanitaires;	- Vétusté des bâtiments au niveau des structures sanitaires;	- Augmentation de sages-femmes et des techniciens pour l'échographie ; - Un dentiste au niveau du centre de santé ;

- Participation des immigrés à l'effort de santé ; - Présence de volontaires nutritionnels communautaires ; - Intervention de PTF techniques et financiers surtout dans la lutte contre la malnutrition et la SR ; - Formation continue des agents de santé ; - Gratuité Test de diagnostic rapide (TDR), ACT et distribution gratuite de MILDA ; - Accès au volet gratuité ; - Disponibilité d'une mutuelle de santé communautaire ; - Présence de « bajjeenugox ». - Engagement des relais ; - Présence de programme de prise en charge de la malnutrition ; - Disponibilité du sel dans le commerce.	- Plateau technique et logistique roulante incomplets ; - Absence de coordination et de concertation dans l'intervention des PTF à l'effort de santé ; - Absence de Médecins adjoints dans tous les districts ; - Mobilité du personnel soignant ; - Fonds de dotation irrégulier ; - Faible qualité de l'accueil au niveau des structures sanitaires ; - Faiblesse du pouvoir d'achat des populations ; - Manque d'ambulance médicalisé ; - Retard du personnel ; - Déficit en spécialiste au niveau du centre de santé ; - Manque de structure d'incinération des déchets biomédicaux dans les postes de santé ; - Faible accueil ; - Mutuelle non dynamique ; - négligence des parents ; - la transhumance ; - non implication de certains parents et hommes chefs de ménages dans la lutte contre la malnutrition ; - Insuffisance des acteurs communautaires et délais de quinze jours insuffisants pour couvrir toute la cible ; - Problème de motivation des relais.	- Élévations du niveau des plateaux techniques des postes de santé et du centre de santé ; - Transformation de la case de santé de navel en poste de santé ; - Amélioration de l'accueil au niveau des structures sanitaires ; - Augmentation de médecins spécialistes ; - Augmentation de l'indemnité des agents de santé communautaire ; - Acquisition d'ambulance médicalisée ; - Installation d'unité d'incinération dans les postes de santé de Diamel et de Soubalo ; - Redynamisation de la mutuelle de santé communautaire ; - Renforcement de la mutuelle de santé communautaire ; - Subventions aux structures sanitaires pour la prise en charge des couches vulnérables ; - Augmentation des équipements ; - Renforcer les comités de santé pour le respect des directives de l'Etat en matière de santé ; - Renouvellement périodique du stock de médicaments dans les dépôts des postes et centres de santé ; - Mettre en place un système d'entretien adapté aux normes ; - Mise en place d'un SAMU municipal ; - Renforcer de la multisectorialité dans lutte contre la malnutrition ; - redynamiser le cadre de concertation de lutte contre la malnutrition ; - formalisation des fonctions de relais et mettre en place les bases de la pérennisation de concert avec la commune ; - Renforcement de la sensibilisation des hommes chef de ménage ; - chaque quartier puisse être doté de site SPC ; - Combinaison de la pesée et la séance de vaccination pour une prise en charge précoce des cas de malnutrition par l'ICP ; - Couverture du quartier restant (Thiaydé) sur les activités de malnutrition ; - faire porter le plaidoyer sur la malnutrition par les leaders religieux, coutumiers locaux ; - Renforcement de la sensibilisation sur la conservation et l'utilité de la consommation du sel iodé ; - Renforcement du contrôle de la commercialisation du sel iodé ; - Dotation aux services de sécurité, du commerce et les acteurs communautaires de testeurs d'iode en permanence.
--	--	--

Action sociale

Tableau 18 : Répartition des bénéficiaires par catégories

Désignation	carte d'égalité des chances	PAPA	Appui aux enfants déshérités
nombre de bénéficiaires	128	20	11

Source : Service Régional de l'Action Sociale, 2017

Dans la commune de Matam, à l'image de la région, 20 personnes âgées parallèlement à l'importance que requiert le plan sésame qui prend en charge les soins de santé des personnes de plus de 60 ans, bénéficient des avantages offerts dans le cadre du programme d'appui aux personnes âgées (PAPA) dans le volet socioéconomique. L'appui aux enfants déshérités est constitué d'un paquet de services comprenant plusieurs volets: alimentaire, médical et placement en apprentissage pour les enfants. Les bénéficiaires de la CEC sont plus importants

dans la commune et sont admis dans la mutuelle de santé communautaire. Ceci concerne les personnes en situation de handicap et concerne plusieurs volets (transport, santé...). La non déclaration de certains de cette couche de la population à l'état civil est une entrave majeure pour l'obtention de la CEC.

La mutuelle de santé Thierno Samassa

La commune dispose de cette mutuelle depuis Décembre 2015 mais les prestations ont réellement débuté en juillet 2016 et actuellement on tend vers le renouvellement. La mutuelle permet de faciliter les soins de santé surtout pour la couche de la commune n'ayant pas accès au volet gratuité comme le plan Sésame des personnes âgées de 60 ans et plus et aux enfants de 0 à 5 ans. Elle compte 367 adhérents classiques qui ont pris en charge 588 personnes, compte non tenu des bénéficiaires de BSF et CEC. Pour les bénéficiaires des Bourses de Sécurité Sociale (BSF) on a :

- Première génération de 2013 : 40 personnes qui ont pris en charge 287 individus ;
- Deuxième génération de 2014 : 40 personnes qui ont pris en charge 117 individus ;
- Troisième génération 2015 : pas encore prise en compte dans la mutuelle.

Les bénéficiaires de la CEC sont des cas individuels.

TABLEAU SYNOPTIQUE ACTION SOCIALE		
Atouts/potentialités	Contraintes/faiblesses	hypothèses de solutions
- Existence d'un service d'action sociale ; - Pluralité des interventions ; - Existence de projets et programmes d'appui.	- Dispersion des interventions en matière d'action sociale (pluralité des intervenants sans coordination surtout par rapport à certaines ONG) ; - Faiblesse des moyens d'intervention ; - Absence de politique d'autonomisation des GV dans la Collectivité Locale ; - Absence de couverture des CPRS ; - Non mobilisation de ressources propres par la commune dans la prise en charge des GV ; - Absence de synergie d'action pour la demande sociale ; - Problème de ciblage de l'ayant droit ;	- Amélioration de la prise en charge médicale des femmes et enfants issus de milieux défavorisés ; - Financement des GIE en attente dans le cadre de la RBC ; - Elargissement de l'éventail des bénéficiaires ; - Enrôlement des détentrices de la Carte d'égalité des chances aux bourses de sécurité familiale ; - Financement des projets productifs des GV par l'Etat, les CL et les PTF ; - Fonds communal de Solidarité alimenté par la contribution de la municipalité et des PTF ; - Construction d'un CPRS dans la commune.

3.2.3. Hydraulique urbaine

Pour un taux de couverture de 50% en eau potable dans la commune de Matam, le réseau d'approvisionnement est géré par la SDE et alimenté en énergie par la SENELEC. A Cela s'ajoute que tous les quartiers se situent à moins d'un kilomètre d'un point d'eau potable. Il compte une station de déférisation, deux châteaux d'eaux et deux forages de grande capacité de stockage l'un à Diamel et l'autre à Gourel Serigne qui desservent tous les quartiers de la commune. Ces deux forages de capacité de distribution de 26 m³/h et 42 m³/h produisent en

moyenne 1 400 m³ par jour. La distribution de l'eau est assurée principalement par les branchements privés qui sont au nombre de 1333 et par 19 bornes fontaines privés actives. On note aussi la présence de plusieurs puits dans les concessions. La tarification se fait sous 3 tranches :

- de 0 à 20 m³ on applique le tarif social avec 186, 55 f CFA le m³ ;
- de 20 m³ à 40 m³ c'est la tarification pleine c'est-à-dire les premières 20 m³ sont taxés à 186, 55 f CFA le m³ et les 20 autres à 631,14 f CFA l'unité ;
- Pour un volume supérieur à 40 m³, une tarification dissuasive est établie avec 665 f CFA le m³.

TABLEAU SYNOPTIQUE HYDRAULIQUE URBAINE		
Atouts/potentialités	contraintes	solutions
- Importance des eaux souterraines ; - Présence de la SDE ; - Forte demande ; - Présence de PTF ; - Disponibilité de forages et de châteaux d'eau ; - Présence de bornes fontaines ; - Nappes peu profondes ; - Fréquence des branchements sociaux.	- Non extension du réseau dans les nouveaux quartiers ; - Cherté de l'extension ; - Coût élevé des branchements ordinaires ; - Insuffisance de personnel à la SDE ; - Non utilisation de l'eau du fleuve pour la boisson à cause de la pollution ; - Coût élevé des factures d'eau ; - Puits non protégés ; - Ravinement progressif de la berge ; - Noyades fréquentes pendant l'hivernage ; - Déversement des eaux usées dans le fleuve ; - Déversement d'ordures sur les berges du fleuve.	- Extension du réseau dans les zones d'extension ((halwar, zone stade, navel et Diamel, Afia et Gourel Défa) ; - Diminution du coût de l'extension ; - Généralisation des programmes de branchements sociaux ; - Diminution des tarifs de l'eau ; - Installation de bornes fontaines dans les nouveaux quartiers ; - Sensibilisation des populations sur les méfaits de la pollution des eaux du fleuve ; - Filtration de l'eau du fleuve et des puits avant usage ; - Lutte contre le ravinement de la berge ; - Renouvellement de l'ancien réseau en fonte ; - Protection du quai pour lutter contre les noyades.

3.2.4. Assainissement et cadre de vie

La commune de Matam a besoin de grandes initiatives dans ce domaine. On note une inexistence de structures de gestion des ordures fonctionnelles. Par conséquent, le ramassage des ordures ménagères est assuré par la mairie et ne couvre pas la totalité de la commune. En outre, l'absence de réseau d'évacuation des eaux usées cause d'énormes difficultés et partout dans les rues on déverse des eaux usées. Ce qui peut constituer une réelle menace pour l'hygiène et la santé des populations et surtout sur celles des enfants mais un programme d'assainissement est en cours avec l'ONAS. Par contre, il existe un réseau d'évacuation des eaux pluviales dans la commune qui traverse certains de ces quartiers (Thiaydé, Tantadji, Navel et HLM). Les autres ne bénéficient pas de ce réseau. Concernant l'aisance, il se fait dans des latrines traditionnelles et des latrines modernes. La vidange est assurée par des camions et se fait parfois de façon manuelle. Dans la commune, le niveau en latrines adéquates est à 37,8%, ce qui signifie que beaucoup d'efforts restent à faire dans ce sens. A cette situation, s'ajoute l'existence de sites

inondables pendant la saison des pluies et l'habitation anarchique dans certains quartiers qui n'offrent pas un cadre de vie adéquat. Il y'a aussi de signaler l'approche client au niveau de l'assainissement dans la commune par une réduction des coûts pour une promotion des toilettes avec USAID ACCES.

TABLEAU SYNOPTIQUE ASSAINISSEMENT ET CADRE DE VIE		
Atouts/potentialités	Contraintes/faiblesses	Hypothèses de solution
- Présence d'un service d'assainissement ; - Existence de programmes d'appui ; - Présence d'un réseau d'évacuation des eaux pluviales.	- Occupation anarchique de l'espace dans certains quartiers comme Soubalo ; - Absence de lotissement et de restructuration ; - Habitations dans des bas fond, cuvettes, voies d'eau et autres zones inondables ; - Insuffisance des moyens d'intervention des services en charge de l'assainissement ; - Absence d'une unité opérationnelle de l'ONAS à Matam pour les eaux usées ; - Absence de réseau d'assainissement d'eaux usées ; - Absence ou insuffisance d'ouvrages de drainage des eaux pluviales dans certains quartiers de Matam ; - Comportements inadéquats des populations sur le réseau d'eaux pluviales existant ; - Insalubrité de la ville ; - Problème d'inondation ; - Défaillance dans la collecte des ordures ménagères ; - Une gestion inadéquate des déchets ménagers.	- Extension du réseau d'assainissement des eaux pluviales dans tous les quartiers de Matam ; - Réalisation d'un réseau d'assainissement des eaux usées dans la ville de Matam ; - Aménagement de la Place de l'Indépendance, en face de la Police et en face du marché ; - Appui aux plus vulnérables à se brancher au réseau après réalisation du réseau à Matam ; - Mise en place de stratégies de communication, de sensibilisation et de formation des populations en matière d'hygiène et d'assainissement ; - Mise en place un système de gestion adéquat des déchets ; - Aménagement d'une décharge maîtrisée de Matam pour les déchets ; - Aménagement d'aires de traitement et de valorisation des déchets ; - Appui aux services en charge de l'assainissement en moyens additionnels d'intervention pour accompagner la CL ; - Promotion et réglementation de la gestion des boues de vidange dans la commune ; - Aménagement d'espaces verts ; - Construction d'une digue route qui ceinture toute la commune ; - Dotation des lieux publics (écoles, marchés, garages, etc.) en blocs sanitaires adéquats.

3.2.5. Urbanisme et habitat

La politique en matière d'urbanisme et d'habitat repose essentiellement sur la gestion de l'espace des villes et autres agglomérations, la production de logements et de parcelles viabilisées, la promotion de l'habitat social, l'aménagement des espaces ouverts et la surveillance de l'occupation du sol et des constructions.

Concernant le plan directeur d'urbanisme (PDU) qui fixe les équipements de la commune de Matam, le denier est caduc car date de 1983 et a été réalisé par le bureau architecture et climat. Ce qui fait qu'actuellement la commune ne dispose pas de PDU même si un projet bi pôle (Ourosogui-Matam) a été établi et sans suite par faute de financement. Vu l'importance du PDU, actuellement il faudrait penser à un projet tri pôles (Matam-Ogo-Ourosogui) qui permettrait de prendre en compte non seulement le projet RN7 mais aussi de valoriser la zone verte entre Ourosogui et Matam qui est le poumon vert de la commune (Source, DRUH). Par

contre, la commune dispose d'outils de gestion et de planification urbaine pour au moins un peu enclencher les prémices d'une urbanisation maîtrisée.

Certaines difficultés sont relevées dans ce domaine :

- L'insuffisance de la voirie urbaine et de l'éclairage public ;
- Un transport urbain peu développé et onéreux ;
- Des difficultés d'extension ;
- L'absence de réserve foncière ;
- La faible prise en charge de la gestion des ordures ménagères ;
- L'enclavement de la zone du Dandé mayo ;
- La cherté des matériaux de construction ;
- l'éloignement des centres d'approvisionnement ;
- l'absence de promoteurs immobiliers ;
- L'absence de contrôle systématique dans la construction, l'absence d'organisation et manque d'expertise des acteurs ;
- L'absence de coopératives d'habitat.

Pour essayer de résoudre ces difficultés, des projets et programmes sont initiés dans la région et la commune de Matam en bénéfice. En termes de projets et programme, on a :

- les promos villes pour la modernisation des villes religieuses (Matam, Ourossogui et Boynadji) sont concernées. Un état des lieux est réalisé par le Bureau d'études Topographique BET PLUS sur environs 550 Ha et les 100ha pour la commune de Matam à l'occurrence du Marabout Thierno Samassa ;
- le projet ISEP (Institut Supérieur d'Enseignement Professionnel) dont l'étude a déjà démarré ;
- Le programme PUMA (Programme d'Urgence de Modernisation des Axes frontalières) ;
- Un programme d'assainissement;
- La réhabilitation de la RN2.

A propos de l'habitat, il existe toujours des concessions traditionnelles faites en banco, en pailles et certaines sans clôtures mais aussi beaucoup de constructions modernes ont vu le jour. Pour les constructions, en 2015 les demandes de permis de construire et les autorisations de construire sont respectivement de 23 et 22. Ce qui fait que 96% des demandes introduites ont été acceptées. Il faut aussi signaler que seuls les particuliers s'activent à déposer des demandes de permis de construire. Les services de l'Etat, la commune, les Projets et Programmes et les Sociétés Concessionnaires de services publics et Chambres Consulaires sous le couvert de

l'urgence des réalisations à faire introduisent rarement des demandes. Pour améliorer les conditions d'habitation, les hypothèses de solutions suivantes ont été proposées :

- Elaboration d'un plan directeur d'urbanisation ;
- Bitumage de toutes les voiries principales de la commune ;
- Augmentation des voiries urbaines ;
- Restructuration des quartiers de navel de Diamel et une partie de soubalo ;
- Renforcement de l'éclairage public ;
- Promouvoir la construction des maisons en voute nubienne (avec ADOS, association voute nubienne).

3.2.6. Tourisme et culture

Les activités touristiques dans la commune, à l'image de celles de la région, ne sont pas développées malgré l'existence d'un potentiel culturel et artistique et la présence de monuments historiques tels que le fort de Matam et le quai de pêche. En plus, le fait que Matam est un site religieux pouvait booster le tourisme religieux dans la commune. Le secteur est quelque peu bloqué par l'absence d'infrastructures et d'organisations destinées à la promotion du patrimoine touristique communal. Elle compte une seule infrastructure, la résidence du fleuve de faible capacité d'accueil dont les équipements et les services ne sont pas attractifs.

Du côté culturel, il y a un centre culturel régional qui se trouve dans la commune de Matam et des lieux de diffusion comme CDEPS. Le centre est constitué d'une bibliothèque, d'une salle de conférence et d'une salle de spectacle. Ce dernier accueille des troupes de musique pour leur permettre de se produire gratuitement avec tout le cadre nécessaire. C'est aussi le lieu de célébration de la journée mondiale du théâtre, de la danse et de la francophonie.

Pour le patrimoine culturel, on identifie dans la commune, le palais du Gouverneur, le fort de Matam, la maison du Farba et le quai de pêche. Il y'a aussi des instruments traditionnels qui ne sont pas valorisés et qui sont sur la voie de disparition comme le « colungual, le « Hoddu », les « hollins », les « gnagnarous », les « tabaldés » et le « queronie ».

TABLEAU SYNOPTIQUE TOURISME ET CULTURE		
Atouts/potentialités	Contraintes/faiblesses	Hypothèses de solutions
- Existence d'un patrimoine culturel ; - Présence de syndicat d'initiative ; - Evénements culturels qui peuvent constituer des opportunités de développer le tourisme culturel et religieux ; - Organisation périodique de manifestations culturelles ;	- Enclavement interne de la région ; - Absence de service tourisme ; - Manque d'hôtel ; - Absence d'une stratégie communale de promotion culturelle et touristique ; - Disparition des programmes culturels au niveau des quartiers ; - Absence d'appui aux acteurs culturels ; - Insuffisance et faible capacité d'accueil des réceptifs ; - Insuffisance de la formation et manque de professionnalisme des acteurs culturels et touristiques ;	- Organisation des artistes en association dynamique ; - Promotion du tourisme religieux (ziarra et gamou) ; - Organisation de troupes théâtrales dans la commune ; - Sensibilisation des artistes sur les opportunités qu'offre le centre culturel ; - Construction d'un musée ; - Initiation de journées culturelles dans la commune (festival, ...) ;

- Participation aux festivals ; - Riche patrimoine culturel de la commune ; - Diversité ethnique ; - Existence d'un centre culturel régional et d'animateurs culturels ; - Existence de bibliothèques ; - Présence de PTF.	- Faible prise en compte de la compétence culture ; - Manque d'organisation des artistes ; - Manque de moyens financiers ; - Faible implication des populations dans les activités du centre culturel ; - Faible valorisation du patrimoine culturel ; - Absence de journée culturelle initiée par la commune ; - Manque d'entretien des monuments historiques ; - Absence de politique culturelle.	- Elaboration d'une politique culturelle ; - Subvention aux associations d'artistes et aux jeunes talents ; - Elaboration d'une politique culturelle ; - Valorisation du patrimoine culturel ; - Aménagement le quai de Matam.
---	--	--

3.2.7. Jeunesse et sport

Le sport n'est pas une activité très développée dans la localité. Sur le plan sportif, l'activité la plus en vue est le football avec 11 ASC (dernière affiliation à l'ONCAV). Malgré sa forte popularité dans la commune, il n'y a même pas une équipe de première division. Le sport se pratique au niveau du stade régional, du stade municipal mais aussi sur des terrains nus qui sont des propriétés privées. Il y a aussi la pratique d'autres activités dans une moindre envergure comme le basket, le volley Ball, la lutte, le taekwondo et le Karaté. Le hand Ball n'est pas encore pratiqué même si des initiatives pour son démarrage existent. Ces sports se pratiquent souvent sur des terrains multifonctionnels comme au niveau du stade, du lycée, du CFP, du CDEPS et à l'EFI. On note aussi la présence de 2 écoles de football affiliées à la fédération.

A propos de la formation des jeunes, on a au niveau du CDEPS :

Tableau 19 : Récapitulatifs des activités au niveau du CDEPS

Formation	Nombre de jeunes	Durée	Coût	Organisme financier
Sérigraphie	60	21 jours	250 000	Mairie Matam
Micro-jardinage	60	05 jours	275 000	Mairie Matam
Entrepreneuriat	50	21 jours	ND	Corps de la paix américain
Entrepreneuriat	20	05 jours	ND	ANPEJ
Pause créative	50	01 journée	350 000	ADEPME

Source : CDEPS de Matam, 2016

TABLEAU SYNOPTIQUE JEUNESSE ET SPORT		
Atouts/potentialités	Contraintes/faiblesses	Hypothèses de solutions
- Présence d'une inspection de la jeunesse ; - Présence d'une inspection du sport ; - Présence du CDPEPS ; - Existence d'un centre ADO ; - Pluralité des associations de jeunes ; - Organisation des actions sportives ; - Présence d'écoles de football ;	- Déficit de formation et d'encadrement des jeunes ; - Manque de maîtrise des textes régissant le secteur ; - Insuffisance des moyens réservés au secteur ; - Insuffisance notable d'infrastructures réservées aux jeunes ; - Non prise en compte d'espaces pour les jeunes lors des lotissements ; - Difficultés d'accès au crédit pour la réalisation de projets de jeunes ; - Manque de plateau multifonctionnel pour la jeunesse	- Construction d'infrastructures sportives et de loisirs - Assistance et renforcement des capacités des jeunes ; - Aménagement de parcours sportifs ; - Programme d'encadrement des jeunes ; - Aménagement des espaces publics réservés aux jeunes ; - Financements des jeunes déjà formés ; - Organisation de sport intercommunal ; - Assistance et renforcement des capacités des jeunes ; - Augmentation des filières du CFP ; - ; - Redynamisation des ASC ;

- organisation des actions sportives ; - forte population de jeunes ; - Présence d'une académie de football ; - Disponibilité de stades ; - Installation d'une antenne ANPEJ.	- Manque d'emploi ; - Division de la jeunesse ; - Déperdition dans l'éducation ; - Non-respect des disciplines pour la création d'ASC. - Non application des règles ; - Disparition des programmes culturels dans les quartiers.	- Installation d'un plateau multifonctionnel pour les jeunes à Diamel et à Navel ; - Appui aux jeunes dans l'emploi vert ; - Augmentation de l'offre de formation aux jeunes pour l'auto emploi. - Réhabilitation du stade municipal et du terrain de basket du CDEPS.
---	---	---

3.3. PROFIL GOUVERNANCE

3.3.1 Profil des élus

Le Conseil Municipal est composé de 46 élus. Il compte 09 commissions techniques (coopération décentralisée et partenariat, éducation et formation, plan et développement économique, environnement, finances, domaniale, culture, sport et loisir et santé-hygiène-action sociale). Les élus sont composés d'agents administratifs et retraités, de ménagères, de paysans, de commerçants, d'enseignants, d'émigrés et d'artisans. Sur les 46 élus, les 20 habitent au quartier Tantadji, 8 à Gourel Serigne, 7 à Thiaydé, 5 à Diamel, 4 à Gandé et le reste, 2 habitent à Navel. Concernant le niveau d'instruction, 11 élus ne sont pas scolarisés en français, 10 élus ont un niveau élémentaire, 09 ont un niveau moyen et 09 autres un niveau secondaire et les 7 autres ont un niveau supérieur. Presque la moitié de l'équipe est composée de personnes non instruites en français ou ayant un niveau primaire, ce qui implique un besoin en renforcement des capacités des élus. En plus, 26 élus exercent leur premier mandat. Des avancées significatives sont notées en matière de parité dans la représentativité avec 47,83% de femmes. Au niveau des 9 commissions techniques, 4 femmes sont présidentes de commissions. Par contre, une absence totale des jeunes est notée au niveau de la municipalité.

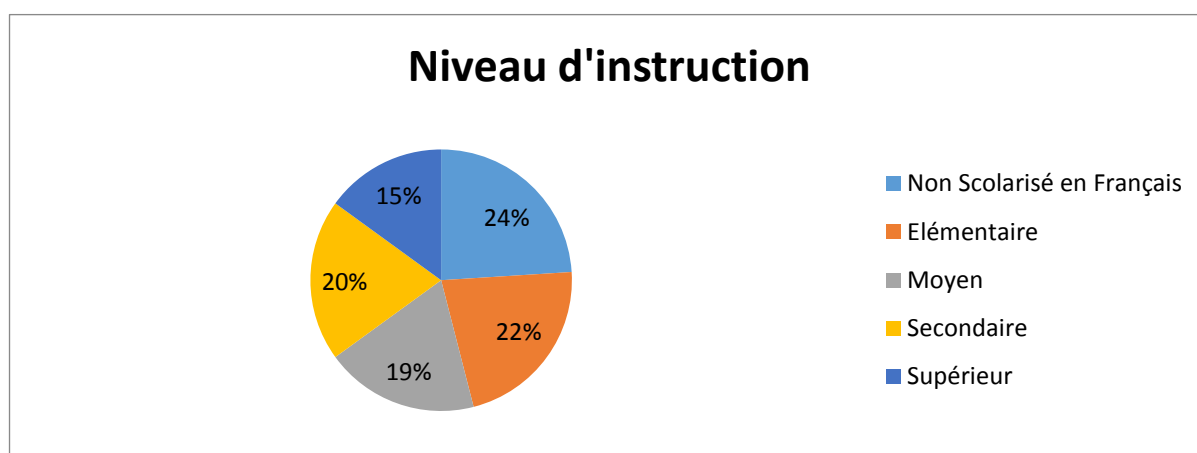


Figure 3 : Répartition des niveaux d'instruction des élus

Source : Mairie

3.3.2. Les délégués de quartier et conseillers de quartier

Actuellement, la commune compte 5 délégués de quartier. Ces derniers appartiennent aux quartiers Diamel, Navel, Thiaydé, Gandé et Tantadji. Les quartiers Gourel Serigne et Hlm Gourel Serigne qui se partageaient le même délégué n'ont pas actuellement de représentant. Ces délégués sont constitués de 2 émigrés retraités, de 2 paysans et d'un commerçant. Donc l'urgence est ici de nommer au moins un délégué pour les quartiers HLM et Gourel Serigne, processus bloqué par la présence de plusieurs intéressés.

Concernant les présidents de conseil de quartier, ils sont 6 au niveau de la commune. La majorité des conseillers sont dans l'éducation. En effet, les 66,67 % sont composés de 3 enseignants (Gourel Serigne, Thiaydé et Gandé) et d'un surveillant (Diamel). Les quartiers de Navel et Tantadji sont assurés respectivement par un paysan et un agent des tribunaux.

3.3.3. Dispositif de bonne gouvernance

Dans le cadre de la bonne gouvernance locale, la commune a fait des avancées notoires dans le domaine. En effet, la municipalité a un pourcentage de 68,51% lors de l'audit de certification avec 66,66% pour le principe d'efficacité, 76,19% pour l'équité, 73,33% au niveau de la participation citoyenne et 66,33% pour la transparence. Concernant les mesures de performances des collectivités territoriales pour la période 2015-2016, la commune a une note de 60/ 100 et est classée deuxième dans la région. D'importants progrès sont réalisés sur le recouvrement des recettes, les recettes d'entretien, les outils de traitement des courriers, le fonctionnement de l'état civil et sur l'élaboration du compte administratif. Par contre, elle doit mettre en œuvre un plan de formation des élus et des agents de la collectivité locale. A cela s'ajoute la nécessité de la lecture du plan d'exécution du budget en public.

3.3.4. Dynamique organisationnelle

La vie associative est très développée dans la Commune avec l'existence de :

- plus de vingt-cinq groupements de promotion féminine ;
- Un club de solidarité pour le développement (femme);
- Un regroupement des éleveurs ;
- Seize associations sportives et culturelles ;
- Une association des handicapés ;
- Une association des éclaireurs ;
- Une association de la croix rouge ;
- L'association de la chambre des métiers ;
- L'association des tailleurs ;
- L'association des usagers du fleuve ;

- Le conseil de pêche ;
- Un cadre de concertation ;
- une association des relais ;
- Plus d'une cinquantaine de GIE regroupés autour d'une fédération dénommée FEGIEM (fédération des groupements d'intérêt économique de Matam).

3.3.5. Les PTF de la commune

Entre autres PTF, nous pouvons citer :

- ARD
- ADM
- Les Ministères
- Les Associations de femmes
- Lux-développement
- ADOS
- PNDL
- Le Département de l'Ardèche
- Le PRODES
- Le département des Yvelines
- La ville de Firminy
- La ville Le Havre
- La ville de Maison LAFFITTE
- CLM

3.3.6. Investissement de la collectivité locale

L'analyse du compte administratif (2015) de la commune montre un budget de fonctionnement largement supérieur au budget d'investissement. Dans les sections investissements, le secteur primaire ainsi que celui secondaire qui devraient accompagner le potentiel agro-sylvo pastoral de la commune sont totalement absents au niveau des prévisions budgétaires. Le secteur quaternaire est le plus ciblé et une importante réalisation au tertiaire. Le secteur primaire totalement absent est le secteur porteur des principales activités économiques de la commune.

Tableau 20 : Répartition des investissements par secteur pour l'exercice 2015

SECTEUR	totales prévisions	total budget	Païement effectue	taux non utilisé	réalisation	taux d'exécution
Primaire	0	0	0	0	0	0%
Secondaire	0	3 000 000	3 000 000	100%	0	0%
Tertiaire	114 822 865	114 822 865	19 112 048	16,65%	95 710 817	83,35%
Quaternaire	15 000 000	72 000 000	48 112 248	66,83%	23 887 752	33,17%

Commune	129 822 865	189 822 865	70 224 296	37%	119 598 569	63%
---------	-------------	--------------------	------------	------------	-------------	------------

Source : Compte administratif de la commune de Matam, 2015

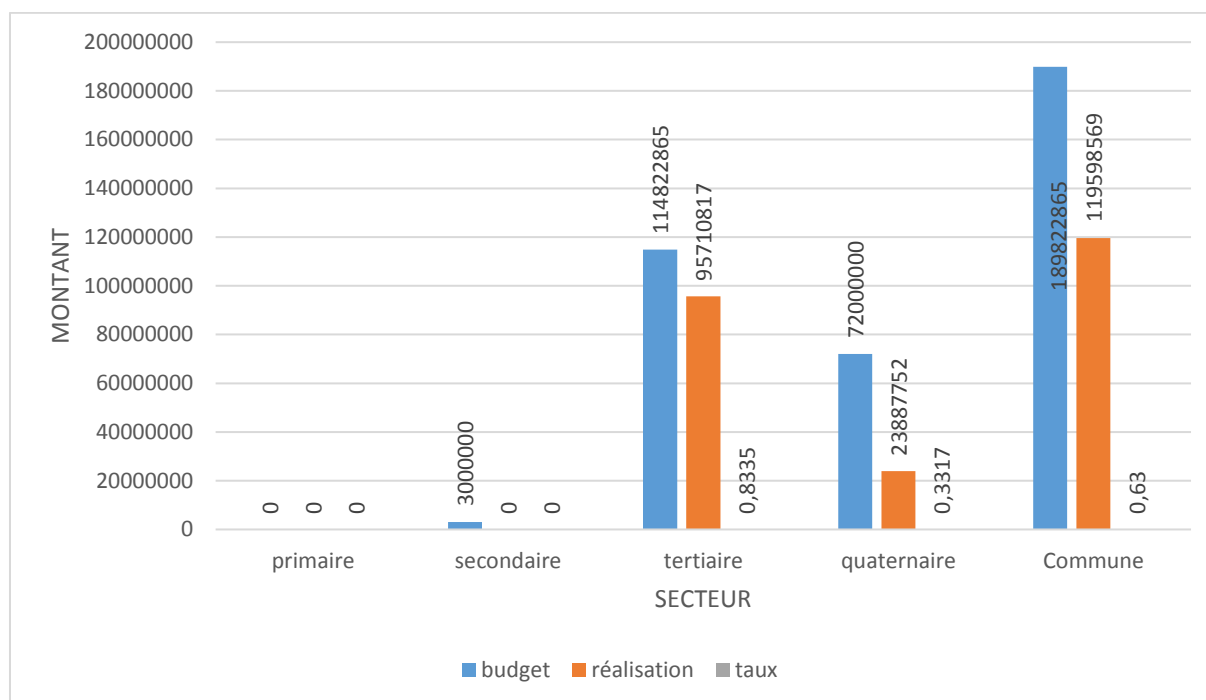


Figure 4 : Investissement de la commune pour l'exercice 2015

Les taux de réalisation dans la commune au niveau des secteurs tertiaire et quaternaire sont assez satisfaisants même si la totalité des prévisions ne sont pas exécutées. Aucune réalisation n'a été enregistrée dans les secteurs primaire et secondaire porteurs de développement de la commune. Cela pourrait expliquer par des facteurs liés au manque de valorisation des activités économiques, le fait que ces domaines d'activité du secteur primaire ne sont pas des compétences transférées mais aussi à l'orientation massive des recettes et dotations au fonctionnement au détriment de l'investissement. La commune doit revoir sa budgétisation et ses stratégies de collecte des ressources tout en mettant davantage le focus sur l'identification de ses ressources. En outre, l'analyse des budgets sur une longue période, doit permettre de déterminer dans quelle fourchette il faut se situer pour faire des prévisions de recettes et de dépenses pour le prochain exercice avec une planification des actions dans le moyen terme et long terme prenant en compte aussi bien la dimension sociale que celle économique du développement.

3.3.7. Gestion foncière

Pour le volet foncier, la gestion du domaine est une compétence exclusive de la direction générale des impôts et domaines surtout pour le domaine privé de l'Etat. Le domaine national est géré par la commune mais pour l'immatriculation c'est aussi à la charge de ladite direction.

Pour les lotissements, la chaîne technique est presque gérée par la DGID et l'urbanisme et les frais de bornage des parcelles sont des recettes de la commune. Deux lotissements ont été réceptionnés et les travaux d'attribution achevés. Les terres de la commune de Matam sont presque à 90% immatriculées au nom de l'Etat. Comme presque dans la totalité des collectivités locales de la région, Matam dispose d'une commission de fiscalité locale en plus de la commission domaniale au niveau de la mairie. Cependant, cette commission ne fonctionne presque pas. En effet depuis sa mise en place, aucune activité n'a été menée pour l'identification de la base imposable au niveau de la localité. Néanmoins, pour les échéances d'émissions des efforts ont été faits par la direction des impôts et domaines pour que les contribuables viennent déclarer en ce qui concerne la contribution globale foncière, la contribution globale unique et la patente qui sont des impôts de la collectivité locale.

3.3.8. Environnement et gestion des ressources naturelles

Les espèces naturelles dominantes dans la commune sont l'*azadirachaindica*, *balanitesaegyptiaca*, *jupitusmauritiana* et *acacia tortulus*. Ces arbres fruitiers sont des sources de revenus pour la population car procurent de grandes quantités. Pour la commercialisation hors de la localité, une taxe de 15 franc est payée pour le kilogramme en phase avec le code sur les produits forestiers. Il y'a aussi la possibilité d'extraire de l'huile à partir de la *balanite aegyptiaca*. Au niveau des reboisements, on rencontre les plantations suivantes : le flamboyant, le cordiaterminalia, le projotus, eucalyptus et l'azadirachaindica. Concernant les animaux, on a le gibier d'eau et toute forme de chasse est interdite dans la commune, la chasse est fermée. Il y'a aussi une forêt classée, celle de Diamel où des populations riveraines pratiquent l'agriculture moyennant un contrat qui ne dépasse pas 3 ans. Pour la protection de l'environnement, les établissements sont aussi classés en première et deuxième classe selon les risques. Dans la commune de Matam, on ne trouve que des établissements de seconde classe appartenant à des particuliers.

IV. TROISIEME PARTIE : PROJECTIONS SCHEMATIQUES ET PROGRAMMES PAR AXES

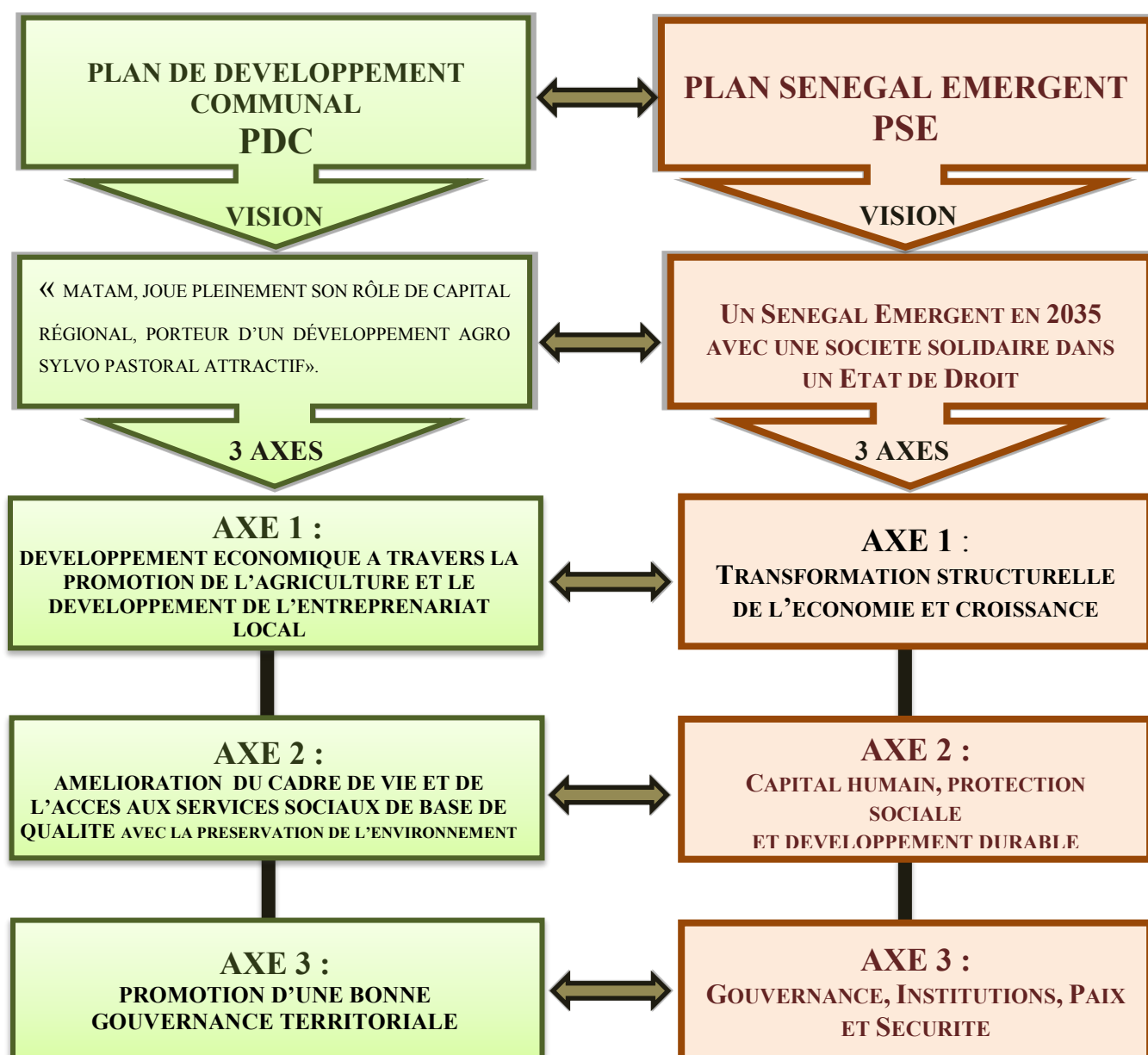
4.1. PROJECTIONS SCHEMATIQUES DU PLAN DE DEVELOPPEMENT

Au regard du bilan diagnostic tiré d'une revue documentaire, des foras au niveau des six quartiers de la commune, des visites au niveau des services techniques et ateliers de restitution, la commune de Matam dispose d'importants atouts et potentialités dont la valorisation pourrait constituer un socle majeur pour son développement. Avec son fort potentiel agro-sylvo pastoral, la commune de Matam se propose de bâtir son développement à partir de la vision suivante :

« Matam, joue pleinement son rôle de capital régional, porteur d'un développement agro sylvo pastoral attractif ».

4.2. Schéma de correspondance entre le PDC de Matam et le PSE

La vision de développement de la commune de Matam repose sur trois axes en phase avec les orientations du PS



4.3. Schéma de la vision programmatique à l'horizon 2022



4.4. Les programmes et objectifs par axes

Le plan de développement contient 8 programmes qui regroupent l'ensemble des secteurs.

AXE 1 : Développement économique à travers la promotion de l'Agriculture et le développement de l'entrepreneuriat local

Programme 1 : Programme de valorisation et modernisation de l'Agriculture

Ce programme de modernisation et de valorisation de l'agriculture en général est un pilier essentiel de l'objectif de développement économique de la commune et sera porté par les secteurs agriculture, élevage et pêche.

OBJECTIF GENERAL	OBJECTIFS SPECIFIQUES
Développer une Agriculture attractive et compétitive	Améliorer les conditions de vie de la population active à travers l'agriculture, l'élevage et la pêche
	Accompagner la création de richesse à partir des potentialités de la commune
	Améliorer les performances et augmenter la productivité desdits secteurs

Programme 2 : Programme de développement de l'entrepreneuriat local à travers l'artisanat et le commerce

Ce programme de développement de l'entrepreneuriat local promeut l'utilisation optimale des ressources disponibles dans la commune afin de booster le commerce et l'artisanat avec une valorisation des produits agricoles.

OBJECTIF GENERAL	OBJECTIFS SPECIFIQUES
Développer l'entrepreneuriat local	Valoriser des produits agricoles
	Booster le commerce
	Faciliter l'accès au financement aux commerçants et artisans
	Améliorer la productivité de l'artisanat

Programme 3 : Programme d'appui à la production locale

Ce programme encourage l'appui à la production des secteurs productifs en passant par les secteurs de l'énergie, du transport, des télécommunications et des services financiers.

OBJECTIF GENERAL	OBJECTIFS SPECIFIQUES
Améliorer les secteurs d'appui à la production locale	Faciliter la circulation des biens et des personnes
	Rendre accessible l'information
	Faciliter l'accès au financement
	Utiliser les énergies alternatives

AXE 2 : Amélioration du cadre de vie et de l'accès à des services sociaux de base de qualité

Programme 1 : programme de gestion et d'amélioration de la qualité des services sociaux de base

Ce programme vise l'amélioration du maillage en infrastructures sociales de qualité.

OBJECTIF GENERAL	OBJECTIFS SPECIFIQUES
Améliorer la qualité de l'offre et l'accès aux services sociaux de base (en éducation, santé, nutrition, eau, ...).	Absorber le gap en termes d'infrastructures sociales de base
	Produire des ressources humaines de qualité
	Améliorer les conditions d'accès aux services sociaux de base pour les personnes vulnérables

Programme 2 : Programme d'aménagement urbain et d'organisation du territoire

Ce programme est chargé d'améliorer l'habitat dans la commune et restructurant l'espace urbain mais aussi de planifier la gestion des déchets et eaux usées.

OBJECTIF GENERAL	OBJECTIFS SPECIFIQUES
Améliorer le cadre vie de la population	Doter la commune d'un plan d'urbanisation
	Restructurer la commune
	lutter contre les inondations
	Gérer de façon efficace les déchets solides et les eaux usées

Programme 3 : Programme d'accompagnement des jeunes

Ce programme d'accompagnement des jeunes s'attèle à activer la plus grande couche de la population dans l'emploi mais aussi au loisir.

OBJECTIF GENERAL	OBJECTIFS SPECIFIQUES
Promouvoir l'emploi et l'épanouissement des jeunes	Créer d'opportunités d'emploi
	Améliorer le dispositif en infrastructure sportif
	Encourager l'emploi vert
	Trouver des financements pour les jeunes déjà formés

Programme 4 : programme de protection des ressources naturelles et préservation de l'environnement

Ce programme promeut l'instauration d'un cadre de vie saine et l'exploitation durable des ressources naturelles.

OBJECTIF GENERAL	OBJECTIFS SPECIFIQUES
Préserver l'environnement et gérer de façon durable des ressources naturelles	Revaloriser les ressources naturelles
	Lutter contre la dégradation de l'environnement
	améliorer le couvert végétal
	Utiliser de façon rationnelle les ressources naturelles

AXE 3 : Promotion d'une bonne gouvernance territoriale

Programme 1 : Programme d'amélioration de la gouvernance territoriale

et renforcement des capacités des acteurs

Une gouvernance participative et inclusive pour faciliter la politique de développement de la commune.

OBJECTIF GENERAL	OBJECTIFS SPECIFIQUES
Améliorer l'efficacité de la gouvernance territoriale	Améliorer les capacités d'intervention de la commune
	Faciliter l'accès au service de la municipalité
	Améliorer l'accès et la gestion du foncier
	Renforcer les capacités des acteurs locaux
	Favoriser une gouvernance participative et transparente

4.5. Plan d'action quinquennal

Tableau 21 : Plan d'investissement local (PIL) budgétisé (2018-2022)

ACTIONS	SECTEURS	LOCALISATION	Coût total	A1	A2	A3	A4	A5	SOURCE DE FINANCEMENT
AXE 1 : Développement économique à travers la promotion de l'Agriculture et le développement de l'entrepreneuriat local									
1. Programme de valorisation et modernisation de l'Agriculture									
Aménagement de 4 fermes agricoles modernes	Agriculture	Diamel et Navel	150 000 000		X	X	X		Commune/SAED/PROD AM
Réhabilitation des périmètres dégradés	Agriculture	Commune	PM						Commune/SAED/PROD AM
Mise en place d'une station de pompage en solaire	Agriculture	Diamel/Navel	20 000 000	X	X	X			Commune/SAED
Projet d'utilisation de l'énergie solaire	Agriculture	Commune	10 000 000						Commune/PTF
Mise en place d'une banque de semences certifiées	Agriculture	Commune		X	X	X	X	X	Commune/partenaire/ETAT/DRDR
Installation d'un magasin de stockage de semences	Agriculture	Commune	15 000 000		X	X			Commune/PTF/ETAT
Acquisition de nouveaux GMP adoptés aux cultures	Agriculture	Commune		X	X				ETAT
Installation d'une clé de séchage de l'oignon et d'une unité de transformation de produits agricoles	Agriculture	Commune	70 000 000	X	X				Commune/PTF/Ressortis sants
Mise en place d'une unité de conservation et réparation de la chambre à froid	Agriculture	Commune	20 000 000		X	X			Commune/PTF/Ressortis sants
Constructions de deux magasins de stockage des produits agricoles	Agriculture	Commune	10 000 000	X	X				Commune/PTF/Ressortis sants
Implantation d'une rizerie	Agriculture	Commune	50 000 000		X	X			Commune/PTF/Ressortis sants
Installations d'unités de transformation de produits céréaliers	Agriculture	Commune	30 000 000			X	X	X	Commune/PTF/Ressortis sants
Renforcement de capacité des agriculteurs en techniques agricoles	Agriculture	Commune	5 000 000	X		X			SAED/DRDR/PTF
Installation d'une unité de réparation des matériaux agricoles	Agriculture		PM						
Mise en place de fond d'amortissement des GMP	Agriculture	Commune	PM						Commune
Variation du cheptel par insémination artificielle	Elevage	commune	PM						Commune/PTF/
Construction d'un magasin de stockage d'aliments de bétail	Elevage	Diamel	5 000 000				X	X	Commune/PTF
Aménagement d'un champ de culture fourragère		Diamel/Navel	5 000 000						
Subvention de l'aliment de bétail	Elevage	Commune	PM						Commune/ETAT
mise en place d'une société coopérative d'élevage	Elevage	Commune	15 000 000						ETAT
Augmentation des agents techniques de l'élevage	Elevage	Commune	PM						commune/ETAT

Ouverture et respect de parours de bétail	Elevage	Diamel	2 000 000	X	X	X	X	X	Commune/DRDR
Construction d'un parc à vaccination	Elevage	Commune	3 000 000	X					commune/PTF
Ouverture de lignes de crédit pour les pêcheurs	pêche-aquaculture	Commune	30 000 000						ETAT/Privé
Acquisition de 5 nouvelles pirogues	pêche-aquaculture	Commune	15 000 000		X	X			Commune/PTF
Mise en place de 2 écloseries	pêche-aquaculture	navel et Diamel	30 000 000	X	X	X	X	X	Commune/ANA
Acquisition de gilets de sauvetage	pêche-aquaculture	Commune	1 000 000	X	X	X	X	X	Commune/Ministère
Recensement et Immatriculation des pirogues	pêche-aquaculture	Commune	1 000 000		X	X			Commune/Service de la pêche
Sensibilisation sur les bonnes pratiques de pêche	pêche-aquaculture	Commune	1 500 000	X					Commune/Service de la pêche
Augmentation des produits de pêche	pêche-aquaculture	Diamel et navel	5 000 000	X	X				Commune/Service De La pêche/ANA
Valorisation des marcs de Diamel et de Matam	pêche-aquaculture	Diamel et Matam	5 000 000	X	X				Commune/Service De La pêche/ANA
Réhabilitation du Complexe frigorifique de Matam	pêche-aquaculture	commune	20 000 000	X	X				Commune/Service De La pêche/ANA
Construction d'un ouvrage hydraulique de retenue d'eau sur le chenal de la mare longlongui de Diamel	pêche-aquaculture	Diamel	12 000 000		X	X			Commune/Service De La pêche/ANA
TOTAL PROVMA			530 500 000						

2. Programme de développement de l'entrepreneuriat local à travers l'artisanat et le commerce									
Aménagement d'un marché hebdomadaire	Commerce	Commune	5 000 000	X	X				commune/ministère
Financement des commerçants	Commerce	Commune		X					
Aménagement d'un centre commercial	Commerce	Commune	50 000 000	X	X	X			commune/PTF
Aménagement d'un marché structuré	Commerce	Commune	25 000 000				X	X	commune/ service régional du Commerce
Lutte contre les produits frauduleux	Commerce	Commune	PM						Commerce/Douanes
Renouvellement de la ligne BOAD	Artisanat	Commune	PM						ETAT/PTF
Finalisation de la construction du village artisanal	Artisanat	Commune	5 000 000	X	X				commune
Augmentation des programmes de renforcement des capacités des artisans	Artisanat	Commune	5 000 000		X	X			Commune/PTF
Mise en place d'un programme d'alphabétisation fonctionnel pour les femmes	Artisanat	Commune	4 000 000	X	X	X	X	X	Commune/PTF
Formalisation des artisans avec toutes les pièces juridiques nécessaires	Artisanat	Commune	PM						commune
Organisation de foires et participation aux foires nationales	Artisanat	Commune	15 000 000	X	X	X	X	X	Commune/ chambre des métiers
Recherche des partenaires extérieurs	Artisanat	Commune	PM						Commune
Installations d'une station de service	Transport	Commune	PM						commune/privé
Renouvellement du parc automobile	Transport	Commune	PM						commune/privé
Acquisition d'un bac motorisé pour la traversée du fleuve	Transport	Commune	100 000 000			X	X	X	ETAT/PTF

Mise en place des panneaux de signalisation et des ralentisseurs (dos d'ânes)	Transport	Commune	10 000 000	X	X				ETAT/commune/ service du transport terrestre
Bitumage des routes 3km	Transport	Navel/Diamel	330 000 000	X	X	X			ETAT
TOTAL PRODELAC			549 000 000						
3. Programme d'appui à la production locale									
Réparation des lampadaires endommagés	Energie	Commune	20 000 000	X	X				Commune/ETAT/SENE LEC
Augmentation des lampadaires dans les quartiers excentrés	Energie	Navel/Diamel	20 000 000		X	X	X	X	Commune/ETAT/SENE LEC
Utilisation de panneaux solaires pour l'éclairage public	Energie	Commune	PM						
Promotion de l'énergie éolienne	Energie	Commune	PM						
Promotion du biogaz	Energie	Commune	PM						
Installation d'une radio communautaire	Communication et Télécommunication	Commune	10 000 000	X	X	X			Commune/Privé
Dotation au collège de Diamel d'une salle informatique	Communication et télécommunication	Diamel	10 000 000	X	X				ETAT/PTF
Lancement de campagnes de sensibilisation destinées aux jeunes	Communication et télécommunication	Commune	1 000 000	X	X	X	X	X	commune
Amélioration du réseau internet	Communication et télécommunication	Commune	PM						
Allègement des procédures administratives	Services financiers	Commune	PM						
Réduction des taux d'intérêts	Services financiers	Commune	PM						
TOTAL PROPL			61 000 000						
TOTAL AXE 1			1 140 000 000						
ACTIONS	SECTEURS	LOCALISATION	Coût total	A1	A2	A3	A4	A5	SOURCE DE FINANCEMENT
Axe 2 : Amélioration du cadre de vie et de l'accès aux services sociaux de base de qualité									
1. Programme de gestion et d'amélioration de la qualité des services sociaux									
Construction d'un nouveau collège	Education	Commune	100 000 000	X	X				
Mise en place de deux structures de DIPE répondant aux normes	Education	Commune	70 000 000						
Généralisation de l'enseignement coranique des la petite section	Education	Commune	PM						
Appui financiers aux daaras	Education	Commune	5 000 000						
Mise en place d'une photocopieuse et d'une imprimante dans chaque établissement scolaire	Education	Commune	2 000 000	X	X	X			commune/ETAT
Finalisation du centre de reprographie	Education	Commune	PM						

Electrification de tous les établissements scolaires	Education	Commune	PM								Commune/ETAT
Généralisation des cantines scolaires dans les 5 écoles élémentaires	Education	Commune	25 000 000					X	X	X	Commune/PTF
Installation de bornes fontaines dans toutes les écoles	Education	Commune	30 000 000		X	X	X	X	X	X	ETAT/commune/PTF
Subventions aux écoles coraniques et aux daaras	Education	Commune	PM								ETAT
Réaménagement des ateliers	Formation professionnelle	Commune	5 000 000		X	X	X	X	X	X	Commune/ETAT
sensibilisation pour la fréquentation du CFP	Formation professionnelle	Commune	1 000 000		X	X					Commune
Construction d'au moins deux salles polyvalentes	Formation professionnelle	Commune	14 000 000			X	X				ETAT/PTF
Construction de nouveaux ateliers	Formation professionnelle	Commune	15 000 000				X	X	X	X	ETAT/PTF
Acquisition d'une ambulance médicalisée	Santé	Commune	40 000 000				X	X	X	X	ETAT
Installation d'un poste de santé à Navel	Santé	Navel	50 000 000		X	X					ETAT/PTF
Augmentation du nombre de spécialistes au centre de santé de Matam (pédiatre)	Santé	Gourél Serigne	PM								ETAT
Installation de 2 unités d'incinération dans les postes de santé	Santé	Diamel et Soubalo	10 000 000		X	X					Commune
Renforcement de la mutuelle de santé communautaire	Santé	Commune	PM								Commune/ETAT
Mise en place d'un SAMU municipal	Santé	Commune	PM								Commune/ressortissants/PTF
Renforcement des comités de santé pour le respect des directives de l'Etat en matière de santé	Santé	Commune	PM								Structures sanitaires
Renouvellement périodique du stock de médicaments dans les dépôts des postes et centres de santé	Santé	Commune	PM								Etat
Mise en place un système d'entretien adapté aux normes	Santé	Commune	PM								Structures sanitaires
Combinaison de la pesée et la séance de vaccination pour une prise en charge précoce des cas de malnutrition par l'ICP	Santé	Commune	2 500 000		X	X	X	X	X	X	commune/CLM
Dotation aux services de sécurité, du commerce et les acteurs communautaires de testeurs d'iode en permanence			2 000 000								commune/CLM
Couverture du quartier restant (Thiaydé) sur les activités de malnutrition	Santé										CLM/commune
Renforcement de la sensibilisation sur la conservation et l'utilité de la consommation du sel iodé	Santé		PM								
Motivation financière des relais	Santé		5 000 000								
Elargissement de l'éventail des bénéficiaires	Action sociale	Commune	PM								ETAT
Amélioration de la prise en charge médicale des femmes et enfants issus de milieux défavorisés	Action sociale	Commune	PM								Commune
Mise en place d'un CPRS	Action sociale	Commune	100 000 000					X	X		Commune/ETAT
Installation d'un nouveau réseau SDE	Hydraulique	Commune	PM								ETAT
Généralisation des programmes de branchements sociaux	Hydraulique	Commune	PM								ETAT
Lutte contre le ravinement de la berge	Hydraulique	Commune	PM								Commune

Desservir les nouvelles zones d'extension	Hydraulique	Halwar, zone stade, Navel, Diamel, Afia Gourél Défa	30 000 000								Commune/SDE	
TOTAL PROGAQSS			551 500 000									
2. Programme d'aménagement urbain et d'organisation du territoire												
Elaboration d'un plan directeur d'urbanisme	Urbanisme-habitat	Matam, Ogo et Ourosogui	15 000 000	x	x	x					Commune Matam, Ogo et Ourosogui	
Augmentation des voiries urbaines	Urbanisme-habitat	Commune	PM									Commune/ETAT
Bitumage de toutes les voiries principales de la Commune	Urbanisme-habitat	Commune	300 000 000	x	x						Commune, PTF	
Restructuration des quartiers de Navel de Diamel et une partie de Soubalo	Urbanisme-habitat	Navel, Diamel et Soubalo	15 000 000	x	x						Commune, ETAT, PTF	
Promotion de construction des maisons en voute nubiennes (avec ADOS, association voute nubienne)	Urbanisme-habitat	Commune	PM									Commune, ETAT, ADOS, autres PTF
Construction d'une digue route qui ceinture toute la Commune	Assainissement-cadre de vie	Commune	PM									ETAT
Aménagement d'une décharge maîtrisée pour les déchets solides	Assainissement-cadre de vie	Commune	10 000 000	x	x						Commune	
Extension du réseau d'assainissement des eaux pluviales dans tous les quartiers de Matam	Assainissement-cadre de vie	Commune	PM									Commune
Réalisation d'un réseau d'assainissement des eaux usées dans la ville de Matam	Assainissement-cadre de vie	Commune	PM									Commune
Aménagement d'un espace vert	Assainissement-cadre de vie	Commune	10 000 000	x	x						Commune/PTF/eaux et forêt	
Aménagement de la Place de l'Indépendance	Assainissement-cadre de vie	Tantiadi	5 000 000			x	x				Commune/ETAT	
Promotion du tourisme religieux (ziarra, gamou,...)	Culture- Tourisme	Commune	PM									Commune
Organisation de troupes théâtrales dans la Commune	Culture- Tourisme	Commune	5 000 000	x	x	x	x	x	x	x	Commune	
organisation de journées culturelles dans la Commune (festival, ...)	Culture- Tourisme	Commune	5 000 000	x	x	x	x	x	x	x	Commune/PTF	
Construction d'un musée	Culture- Tourisme	Commune	PM									Commune/ressortissements
Aménagement du quai de Matam	Culture- Tourisme	Commune	10 000 000	x	x						Commune	
TOTAL PROAUIOT			375 000 000									
3. Programme d'accompagnement des jeunes												
Réhabilitation du stade municipal et du terrain de basket du CDEPS	Jeunesse- Sport	Gourél Serigne et Tantiadi	15 000 000	x	x						Commune	
Appui aux jeunes dans l'emploi vert	Jeunesse- Sport	Commune	30 000 000	x	x	x	x	x	x	x	Commune/ETAT	

Financements des jeunes déjà formés	Jeunesse- Sport	Commune	30 000 000	x	x	x	x			Commune/ETAT
Aménagement de parcours sportifs	Jeunesse- Sport	Commune	15 000 000	x	x					Commune
Installation d'un plateau multifonctionnel pour les jeunes à Diamel et à Navel	Jeunesse- Sport	Diamel et Navel	10 000 000	x	x	x				Commune
TOTAL PROAJ			100 000 000							
4. Programme de protection des ressources naturelles et préservation de l'environnement										
Reboisement des espaces et établissements publics (écoles, structures sanitaires...)	Environnement	Commune	7 000 000	x	x	x	x	x		Commune/ETAT
Sensibilisation de la population sur la coupe abusive des arbres	Environnement	Commune	1 000 000	x		x		x		Commune
Aménagement des berges du fleuve et reboisement	Environnement	Commune	3 000 000	x	x	x				Commune/eaux et forêt
Lutte contre l'érosion côtière	Environnement	Commune	10 000 000					x		Commune/eaux et forêt
TOTAL PRNPE			21 000 000							
TOTAL AXE 2			1 047 500 000							

ACTIONS	SECTEURS	LOCALISATION	Cout total	A1	A2	A 3	A4	A5	SOURCE DE FINANCEMENT
Axe 3 : Promotion d'une bonne gouvernance territoriale									
1. Programme d'amélioration de la gouvernance locale et renforcement des capacités des acteurs									
Mise en place d'une commission de fiscalité locale dynamique	Gouvernance locale	Commune	3 000 000						
Informatisation de l'état civil	Gouvernance locale	Commune	PM						Commune/ETAT
Organisation des personnes démunies	Gouvernance Locale	Commune	PM						Commune
Elaboration d'un plan de formation des élus	Gouvernance locale	Commune	PM						Commune ETAT
Renforcement des capacités des agents de la municipalité	Gouvernance locale	Commune	5 000 000	x	x				Commune
Redynamisation du site web communal	Gouvernance locale	Commune	5 000 000	x	x	x	x	x	Commune/ETAT
Accompagnement des conseillers de quartiers	Gouvernance locale	Commune	6 000 000	x	x	x	x	x	Commune
Favorisation de la participation citoyenne	Gouvernance locale	Commune	PM						Commune
Elaboration d'un budget sensible au genre	Gouvernance locale	Commune	PM						Commune
Elaboration d'un budget sensible aux enfants	Gouvernance locale	Commune	PM						Commune

Création d'un centre d'état civil secondaire		Gouvernance locale	Commune	15 000 000			x	x			Commune
TOTAL PROGLRC				34 000 000							
TOTAL AXE 3				34 000 000							
TOTAL INVESTISSEMENT				2 221 500 000							

V. QUATRIEME PARTIE : OPERATIONNALISATION DU PLAN ET MECANISME DE SUIVI

5.1. OPERATIONNALISATION

5.1.1 Analyse du PIL

Le PIL quinquennal (2018-2022) est composé de projets prioritaires pour un montant global de **2 221 500 000 FCFA**, soit en moyenne, un besoin annuel d'investissement de près de **444 300 000 FCFA**.

L'importance accordée à l'Axe 1, qui est construit autour du développement des secteurs porteurs de croissance, démontre que la Commune met la création de richesse chez ses administrés au cœur de ses préoccupations premières et en fait un enjeu essentiel de son plan d'investissement. Les 51, 31% du budget sont attribués à l'axe 1. Pour autant, la résorption du gap en infrastructures et équipements sociaux de base vient en seconde position des grands enjeux du PIL avec une prévision d'investissement qui pèse 47,15% du budget total. Le reste (1.54%) des investissements est consacré à la gouvernance territoriale.

5.1.2. Stratégie de mobilisation des ressources

Le PDC est d'abord et avant tout un outil de planification stratégique et opérationnelle de la Commune qui, sur cette base, compte en premier lieu sur ses ressources propres. Pour autant, les ressources propres de la Collectivité peuvent être utilisées comme effet de levier pour mobiliser la participation technique et financière de partenaires au développement dans la mise en œuvre des initiatives de développement local.

A cet effet, un forum des bailleurs est prévu pour étendre le cadre partenarial autour de l'Etat à travers ses Programmes d'Appui au Développement Local. Il aura pour objectif d'exposer et défendre le bien-fondé ainsi que la pertinence des projets et programmes prioritaires du PDC afin de convaincre des Partenaires Techniques et Financiers et/ou des Institutions de la Coopération Décentralisée dans le but d'aboutir à des conventions de financement pour leur mise en œuvre.

Les opportunités de partenariat seront efficacement explorées et exploitées avec l'accompagnement étroit de l'ARD.

5.2.MECANISME DE SUIVI-EVALUATION

5.2.1. Suivi de la mise en œuvre du plan

Dès lors que des programmes ou projets sont enclenchés, il revient au comité de suivi ou du chargé de Suivi-Evaluation d'assister, de veiller et de faire le rapportage sur l'état d'avancement

à chaque étape du processus afin de permettre une meilleure prise de décisions et l'atteinte des résultats.

Sous la présidence du Maire, le comité restreint mis en place dans le processus d'élaboration du PDC est maintenu et renforcé avec les Présidents de Commissions, les Conseils de Quartiers et les partenaires et OCB pour une meilleure représentativité des acteurs de développement.

Les rencontres seront organisées comme suit :

- Rencontre trimestrielle pour le suivi des projets en cours,
- Rencontre semestrielle pour le suivi de la matrice /secteur,
- Rencontre annuelle pour l'évaluation du PIA décliné.

5.2.2. Evaluation du plan

Des évaluations du plan sont prévues à mi-parcours et en fin de mise en œuvre. Elles permettent de mieux cerner le rapport entre les orientations, les ressources mobilisées et les résultats réels du PDC. Il consiste à apprécier les indicateurs mesurables suivants :

- ❖ Le taux de réalisation physique et financière ;
- ❖ Les financements sur fonds propres ;
- ❖ Les financements des partenaires ;
- ❖ Le nombre de projets hors plan.

Une base de données avec l'appui de l'ARD sera établie à travers un système d'archivage informatisé en vue de mieux orienter les interventions ultérieures (CL, Etat et Partenaires).